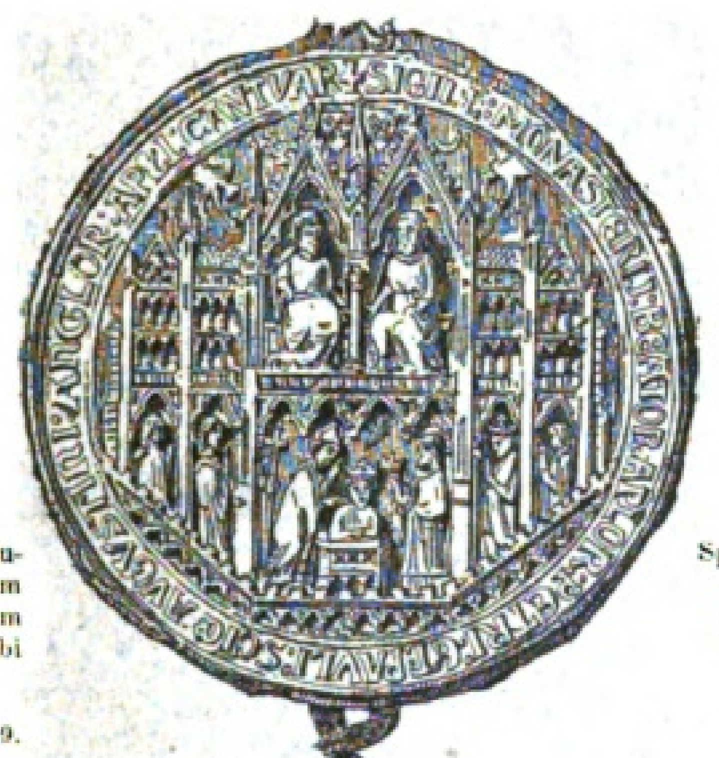
1re ANNÉE — N° 22 — 2 MAI 1896

REVUE ANGLO-ROMAINE

RECUEIL HEBDOMADAIRE



Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam ... et tibi dabo claves ...

MATTH. XVI. 18-19.

Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.

ACT. XX. 28.

SOMMAIRE :

PARIS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE CASSETTE

1896

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PRIX DES ABONNEMENTS	
FRANCE	
Un an	20 fr.
Six mois	11 fr.
Trois mois	6 fr.
ÉTRANGER	
Un an	25 fr.
Six mois	13 fr.
Trois mois	7 fr.
LE NUMÉRO France	0 fr. 50
LE NUMÉRO Étranger	1 fr. »

TARIF DES ANNONCES	
A LA PAGE :	
La page	30 fr.
La 1/2 page	20 fr.
Le 1/4 page	10 fr.
A LA LIGNE :	
Sur 1/2 colonne : la ligne	1 fr.

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue. 17, rue Cassette, Paris.

Les opinions émises dans les articles signés n'engagent que la responsabilité des auteurs.

MÉDAILLE DE JEANNE D'ARC

Jeanne terrassant la Franc-Maçonnerie

A l'heure présente, un peu partout, mais surtout en France, deux armées sont aux prises : l'armée de Dieu et de la religion, et la franc-maçonnerie.

Le Souverain Pontife a dénoncé *le danger qui menace la société civile*, en même temps que *le caractère criminel de la secte, ses projets et ses artifices*.

Il invite les chrétiens à combattre et à repousser l'*ennemi*, non pas avec des armes dissimulées ou dans les ténèbres, mais en pleine lumière et bien ouvertement.

On a voulu répondre à la voix du Pape, par **une médaille** que chacun porterait comme un signe de sa foi et de sa soumission.

Cette médaille qui est une véritable œuvre d'art, réunit l'amour de l'Église et l'amour de la France sous les traits de Jeanne d'Arc terrassant la Franc-Maçonnerie.

Tout le monde connait l'ordre venu du grand Maître interdisant aux loges d'accepter la fête nationale de Jeanne la bonne Française, et l'opposition que la secte continue de faire à la Pucelle et à son triomphe.

C'est de là que vient l'idée ou le dessin de la médaille.

Jeanne à cheval, armée du secours de Dieu, ne porte ni casque ni épée ; elle tient seulement son étendard où brillent les noms de Jésus et Marie. De l'extrémité de la hampe, elle frappe et traverse le dragon représentant la Franc-Maçonnerie. Le monstre est revêtu des insignes maçonniques ; dans sa rage impie il renverse le calice et l'hostie, et il exhale son cri de rage ; *Ni Dieu ni Maître*. Le cheval se cabre au-dessus des Saints Mystères profanés ; et Jeanne triomphe dans sa faiblesse, en poussant le cri de guerre : ***De par le Roi du Ciel !***

On a su, avec un art parfait, renfermer dans les limites étroites d'une médaille tout ce drame religieux et patriotique. C'est un petit chef-d'œuvre de dessin et de gravure.

Nous tenons cette médaille en argent à la disposition de nos lecteurs.

Il suffit d'adresser, en mandat-poste, autant de fois **4 fr. 25** que l'on désire recevoir d'exemplaires.

Par unité, ajouter **0 fr. 50** en sus pour la recommandation à la poste.

Par quantité de **1** douzaine et au-dessus, et pour les localités desservies par le chemin de fer, en raison de la valeur déclarée, compter un minimum de **deux francs** pour le port et l'emballage.

Envoyer les lettres et mandats à M. l'administrateur de la *Revue*, 17, rue Cassette.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LETTRE SUR L'UNITÉ CATHOLIQUE

ADRESSÉE EN 1841

AU COMTE DE SHREWSBURY

PAR

LE CARDINAL WISEMAN,

ALORS ÉVÊQUE DE MÉLIPOTAMUS,
PLUS TARD ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER

Londres, 1841.

MON CHER LORD,

Votre Seigneurie m'a délicatement exprimé le désir d'être informée de tout ce qui peut présenter quelque intérêt dans la crise religieuse actuelle de ce pays; c'est pour cela que j'ose vous adresser cette lettre. Si vous la recevez par la voie de la presse plutôt que par la poste, vous en trouverez facilement la raison dans mon désir de faire connaître à bien d'autres personnes mes sentiments sur ce sujet.

L'apparition de cette lettre à l'heure où nous sommes pourrait peut-être faire croire à un sentiment politique de ma part, ou être expliquée par les changements ministériels qui sont sur le point de se produire.

Je puis cependant affirmer à Votre Seigneurie, en toute sincérité, que rien ni dans mes intentions, ni dans mes sentiments, ne peut justifier une pareille interprétation : « *Deo et Ecclesiæ* » est la seule devise que je voudrais mettre en tête des quelques considérations que je vais vous adresser. Mais en même temps, je ne puis m'empêcher de penser que pour un gouvernement nouveau, qui voudrait montrer sa capacité de présider aux destinées de l'empire, les circonstances lui mettent en main un instrument de paix capable de rétablir les harmonies détruites et dont il pourrait se servir avec des chances de succès inconnues jusqu'ici.

La seule tentative de panser les plaies religieuses de ce noble pays


Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

immortaliserait l'homme d'État qui voudrait en prendre l'initiative. Là-dessus Votre Seigneurie sera parfaitement d'accord avec moi. Ne puis-je pas ajouter que si on néglige de soigner ces plaies, toute tentative de guérir les autres maux du pays sera vaine ?

La désunion empoisonne actuellement notre société. La majesté et la puissance d'une nation sont parfaites quand tous les éléments de la grandeur et de la puissance nationales tendent au même but et entraînent avec force, dans un même mouvement, le peuple et ceux qui le gouvernent; quand le clergé, l'aristocratie et les classes laborieuses travaillent sous l'influence des mêmes règles de conduite, se jugent d'après la même mesure, voient dans la même lumière les prérogatives et les obligations d'un chacun, comprennent l'importance et la nécessité de sacrifices mutuels provenant d'un principe commun, en un mot agissent sous la même loi et pour les mêmes fins. Or quel est l'état actuel des choses parmi nous? Chaque classe reste isolée, considérant la prospérité et l'avantage des autres comme sa ruine et comme sa perte.

Les différentes parties de ce grand État sont animées d'un esprit d'antagonisme et de désagrégation. Au lieu d'harmonies nous avons de criards désaccords; au lieu d'union, des intérêts opposés. Depuis longtemps il existe entre l'aristocratie et les classes laborieuses une froideur et un éloignement inconnus autrefois, dans les temps où le pays était catholique ; les modernes fanatiques du *chartisme* [1] et du socialisme font en ce moment tout ce qui est en leur pouvoir pour rendre ces sentiments plus intenses et les transformer en une hostilité haineuse. Le clergé de l'Église établie est loin de posséder sur le peuple la grave influence nécessaire pour réprimer ses passions, lui inspirer la patience dans le malheur et le guider dans la prospérité. Dans les grandes villes, des foules immenses se sont placées en dehors de son action pastorale en négligeant complètement la religion ou en passant aux dissidents. Ceux-ci, d'ailleurs, quel que soit leur nom, ne les honorent pas comme des ministres autorisés de Dieu; ils les regardent, au contraire, avec animosité et antipathie. Le clergé établi, de son côté, n'accorde aux ministres qui dirigent les communions dissidentes que des prétentions injustifiées et considère leurs fidèles comme des schismatiques dans l'illusion. Le catholique se tient entre les deux, ne pouvant reconnaître les prétentions ni des uns ni des autres, mais uni dans la foi et en communion avec la grande Église catholique par l'intermédiaire du Saint-Siège.

Encore une fois, si nous regardons les divers éléments qui concourent au bien-être temporel du pays, nous les trouvons divisés. Les

[1] Mouvement ouvrier en faveur de la liberté d'association, qui a abouti à la formation des *Trade Unions,* mais menaçait alors de dégénérer en révolution violente.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« intérêts » — comme on les appelle — agricoles et industriels sont entre eux à l'état de rivalité. Tout ce que l'on fait en faveur de l'une de ces deux classes est considéré par l'autre avec suspicion et jalousie, comme étant de nature à lui faire tort. Au lieu d'être deux forces unies pesant sur le même bout du levier, elles ressemblent aux plateaux d'une balance tellement sensible que l'un ne peut monter sans que l'autre ne descende, que l'impulsion donnée à l'un fait perdre sa puissance à l'autre, et que l'un ne peut se mouvoir sans que l'autre se meuve dans une direction opposée.

De temps en temps, on voit apparaître ce même conflit entre les propriétaires, toutes les fois que l'on propose d'augmenter le fardeau des taxes qui pèse sur ces derniers. L'esprit de désunion, il n'est pas nécessaire de l'ajouter, se manifeste d'une manière plus accentuée si on considère les différents pays qui composent l'empire. L'Angleterre et l'Irlande sont entre elles à l'état d'inimitié à cause de l'injustice et de la dureté de la première; et plusieurs de nos colonies nous ont donné des signes très clairs de l'instabilité de leur attachement à la mère patrie.

Malgré nos divisions, dira-t-on peut-être, nous avons prospéré et nous prospérons encore. De même florissait la république romaine malgré les luttes des patriciens et des plébéiens, des Romains et des alliés. Cependant la fin arriva; et elle arriva d'une manière si effroyable que les plus sages et les meilleurs crurent l'unité de gouvernement, bien qu'achetée à un prix terrible, préférable aux misères finalement engendrées par la désunion. Nous ne sommes pas, Dieu merci! arrivés à une telle crise. Cependant, il est manifeste que dans les âmes de beaucoup d'entre nous, s'agite la question de savoir s'il ne serait pas temps de chercher un remède pour un état de choses dont les conséquences se développent déjà tous les jours avec une réalité de plus en plus fatale. Aussi, certains diront-ils : Si nous avons prospéré jusqu'à présent et jusqu'à ces dernières années dans cet état de division intestine, à quel point aurions-nous prospéré, si tous d'accord nous avions travaillé ensemble ! La résultante de nos forces, opposées les unes aux autres, ayant été si remarquable, quelle aurait été la résultante de nos forces si elles avaient été dirigées dans le même sens ?

Généralement on n'est guère disposé à avoir confiance dans un remède proposé comme une panacée ou un remède capable de guérir tous les maux. Mais à coup sûr, si la maladie n'a qu'un principe, si les symptômes n'ont qu'un caractère, on ne nous traitera pas d'illuminés si nous ne proposons qu'un remède. En outre, si, par des considérations meilleures et d'ordre plus élevé, ce remède est jugé indispensable, s'il est au-dessus des calculs utilitaires et intéressés, se recommandant par sa propre valeur, en dehors de nos besoins,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

si d'ailleurs il nous séduit par la manifestation toujours plus claire de son importance, de sa justice, de sa vérité, assurément nous n'hésiterons pas à réfléchir sur les possibilités qui se présentent de nous en rendre maîtres et sur les moyens d'arriver à nous en emparer. Aucune influence ne peut atteindre les causes les plus cachées du mal ou les neutraliser avec efficacité plus facilement que la religion. En dehors de l'unité religieuse, rien ne peut pénétrer avec une pareille certitude jusqu'aux principes de la désunion et les faire disparaître pour réunir ensuite les parties divisées. Elle produira le même effet sur la désunion du noble et du plébéien, comme sur la désunion du prêtre et des laïques; sur les querelles de province à province comme sur les inimitiés d'homme à homme. Puis, quand elle aura enlevé l'élément mauvais, elle substituera bientôt l'élément bon et sain. L'unité religieuse s'enroulant autour des affections qui nous unissent, d'abord comme êtres sociaux, puis comme membres d'un seul État, enveloppant dans ses spirales notre humanité et notre patriotisme, formerait ce triple lien que l'Écriture nous représente comme bien difficile à rompre[1].

Si je parle ainsi de l'unité religieuse comme d'un grand bienfait moral et social, je ne désire pas pour cela, Votre Seigneurie le comprend, laisser de côté ces autres motifs plus grands et plus élevés qui nous poussent à l'atteindre et qui se déduisent de considérations religieuses, c'est-à-dire de l'unité absolue de la vérité. Je ne veux pas laisser de côté ce principe évident que, parmi diverses opinions, toutes, une seule exceptée, doivent être fausses, et par suite qu'il est du devoir d'un chacun d'écarter ces dernières ou plutôt de les fondre toutes dans la seule vraie. Malheureusement beaucoup de personnes voient toutes ces choses à travers les expédients de ce monde beaucoup plus que dans la belle lumière de la simple évidence religieuse, et il ne sera peut-être pas hors de propos de convaincre même ces personnes que de très grands avantages publics doivent provenir de la restauration de l'unité religieuse. Ceux qui, pour des motifs plus grands, pleurent sur l'infortuné démembrement de l'ancienne Église catholique anglaise, n'auront pas besoin, pour les stimuler à nous aider, des réflexions que je me permets de faire.

La réalisation de l'idée d'unir en une seule religion toute l'Angleterre est incompatible avec sa position actuelle, si elle persiste dans son isolement ecclésiastique et religieux, si elle ne veut qu'une Église « nationale » dans le sens strict et odieux du mot, c'est-à-dire séparée de la communion religieuse du reste du monde. Nous, catholiques, nous devons déplorer la séparation comme un mal moral grave, comme un état de schisme dont rien ne peut justifier la con-

[1] Funiculus triplex difficile rumpitur. (Eccles., IV, 12.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tinuation. Beaucoup de membres de l'Église anglicane voient comme nous un mal dans le schisme, tout en excusant leur participation individuelle par la nécessité inévitable de cette infortune. Il suit de là que nous sommes d'accord avec beaucoup d'entre eux sur ce point : que plus tôt on mettra fin à la triste situation actuelle de l'Église anglicane, mieux ce sera. Et nous pouvons être assurés d'une coopération spontanée, puissante et très zélée, dans tout effort que nous ferions, ayant pour but de ramener cette Église à sa condition légitime, c'est-à-dire à l'union avec le Saint-Siège et les Églises de son obédience, en d'autres termes avec l'Église catholique. Est-ce là l'idée d'un visionnaire? Est-ce simplement l'expression d'un ardent désir? Beaucoup de personnes, je le sais, le croiront; et si je ne regardais qu'à ma tranquillité personnelle, je n'oserais pas exprimer publiquement ma pensée à ce sujet. Pourtant je dois le dire en parfaite simplicité de cœur, j'espérerai toujours, encouragé par tant d'apparences que je crois favorables.

Dans le passé, nous voyons un grand prélat comme « l'Aigle de Meaux » croire qu'il était de son devoir d'entrer en discussion sérieuse avec Leibnitz au sujet de la possibilité de réunir l'Allemagne à l'Église romaine, alors qu'il n'y avait rien d'encourageant, rien qui permît d'espérer la réussite, si ce n'est le désir de certains gouverneurs civils et le zèle très éclairé du seul Molanus. Mais il n'y avait pas le sentiment d'une position défectueuse, il n'y avait point d'empressement de la part de l'Église séparée elle-même, point d'aspiration vers l'unité, aucune révérence filiale pour l'Église mère de la part des ministres protestants. Si généralement on a pensé qu'une telle manière d'agir ne déshonore en rien un homme de l'infinie perspicacité et de la prudence de Bossuet, à coup sûr, on ne saurait me blâmer avec sévérité, moi qui lui suis inférieur à tant d'égards, si j'attache quelque importance au rapprochement graduel de beaucoup d'anglicans vers le même but désirable, et si je ne rejette pas de suite et complètement leurs désirs, manifestés à cette heure très clairement, de voir leur Église reçue de nouveau dans la communion catholique. Encore Bossuet était-il un évêque étranger, n'ayant ni intérêt ni responsabilité en Allemagne; et cependant il croyait de son devoir — au lieu de repousser immédiatement et avec mépris toutes les propositions émises par la partie adverse — d'écouter la plus petite proposition tendant à la restauration de l'unité, de la traiter avec empressement et bonté, et de consacrer son talent à la faire progresser et mûrir. Assurément, on ne regardera pas comme inconsidéré celui qui a un intérêt direct et sérieux dans la région où se trouve le centre et le foyer du mouvement, s'il prête l'oreille à des déclarations beaucoup plus frappantes et plus positives exprimant le même désir, et s'il emploie ses humbles facultés à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chercher les meilleurs moyens de le réaliser. C'est pour cela que j'ose soumettre à l'attention empressée de Votre Seigneurie certains points dignes selon moi de sérieuse considération, bien qu'ils ne doivent être maintenant que de simples aperçus, de simples indications des sujets qui seront peut-être bientôt développés d'une manière plus finie et plus détaillée.

I. — Il est peut-être nécessaire, surtout en m'adressant à vous, My Lord, qui avez été pendant quelque temps hors de l'Angleterre, d'exposer les raisons pour lesquelles je vois ou, si on veut, j'imagine que je vois un progrès non seulement vers les pratiques ou les doctrines catholiques des individus, mais aussi vers l'union en corps. Il est souvent difficile de donner en forme la preuve spécifique qui provient d'une grande combinaison de témoignages divers dont la force convergente entraîne cependant la conviction. Mais il me paraît impossible de lire les ouvrages des théologiens d'Oxford, surtout en les suivant dans l'ordre chronologique, sans constater un rapprochement de chaque jour vers notre sainte Église en matière de doctrine et aussi en affection. Peu à peu, nos saints, nos papes, leur sont devenus chers ; nos rites, nos cérémonies, nos offices, même nos rubriques sont précieuses à leurs yeux, beaucoup plus, malheureusement, qu'elles ne le sont à un nombre considérable des nôtres. De plus en plus, nos instituts monastiques, nos organisations diverses pour l'exercice de la charité et pour l'éducation sont devenus chez eux des objets d'études sérieuses. Enfin, tout ce qui touche à notre religion les intéresse.

Certains diront, je le sais, que tout cet intérêt porte un caractère d'égoïsme, qu'ils désirent prendre de nous justement assez pour affermir la position de leur Église sans avoir l'idée d'aller plus avant, sans vouloir tendre vers l'union avec nous. A mon avis, ce soupçon est injuste et sans fondement, il est basé sur l'ignorance du vrai caractère, des vrais sentiments de ces écrivains. Leur admiration pour nos institutions et pour nos pratiques, leur regret de les avoir perdues, proviennent évidemment de la valeur qu'ils attachent à tout ce qui est catholique. Aussi — abstraction faite d'un manque de franchise dont nous n'avons pas le droit de les accuser — leur attribuer d'aimer les parties d'un système et de désirer pour eux-mêmes ces parties, et en même temps prétendre qu'ils rejettent le fondement et la base, c'est-à-dire le système lui-même, tout cela me paraît une contradiction révoltante. Mais ce n'est pas tout. Lisez, mon cher Lord, cette page qui a été publiée il y a deux ans :

« L'Église d'Angleterre, la gloire de la chrétienté, où Bède enseigna et d'où Boniface partit, s'assied solitaire parmi les nations. Qu'elle a souffert au milieu des passions humaines, la Reine des Iles! Qu'elle est resserrée entre ses mers, celle qui jadis possédait un con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tinent et qui avait les évêques de ce continent pour hôtes ou pour convives! Mais il ne sert de rien de regarder le passé : le passé est, comme on dit, thème d'histoire, et nous pouvons avoir sur son compte des opinions personnelles différentes. Ce qui apparaît clairement, c'est le résultat. La chrétienté est en pièces et nous n'avons pas souffert moins que d'autres pays de la convulsion. Rome, la Grèce, l'Angleterre, toutes ont souffert; mais, en ce moment, il ne s'agit que de nous-mêmes.

« Nous avons perdu la sympathie du monde, cela est évident; et ceux qui ont été la cause de ce malheur ont senti l'obligation de nous dédommager autant qu'il leur était possible : après nous avoir coupés du reste de la chrétienté, le pouvoir civil a fait de son mieux, il faut en convenir, pour nous réconcilier avec notre dégradation.

« Naturellement, il a maintenu notre captivité comme premier principe de la constitution, mais il s'est donné une peine infinie pour nous éviter la moindre inquiétude. Si l'Église devait exister en Angleterre, c'était comme une loi des Mèdes et des Perses qu'elle devait exister pour l'Angleterre seule. S'il lui était permis d'y habiter, ce devait être en captive. Mais, une fois ce principe admis, on a concédé à l'Église la plus honorable des captivités.

« Rien ne lui a été refusé hormis la liberté. Le pouvoir, les richesses, l'influence, le rang, la considération, lui ont été prodigués en abondance pour la rendre toujours aussi heureuse que possible. Elle a été comme Rasselas dans la vallée du bonheur ou comme le croisé dans le jardin d'Armide. Quel désir a-t-elle eu qu'on n'ait pas satisfait? Pourtant il a été dit de notre premier père, dans des circonstances beaucoup plus heureuses et beaucoup plus saintes : — « Pour Adam on n'a pas trouvé une aide digne de lui — *aliquid desideravere oculi* — parmi les bêtes caressantes, parmi les oiseaux aux brillantes couleurs. Une chose lui a manqué même dans le Paradis. Cette même infortune est venue fondre sur l'Église d'Angleterre qui n'est pas dans le Paradis : en dépit « des princes et des autres enfants des hommes, elle est restée comme une solitaire. Elle a vécu parmi des étrangers. Les hommes d'État, les légistes, les soldats tournaient et rôdaient autour d'elle avec des caresses ou des menaces. Il a été question d'elle dans les assemblées des bêtes sauvages et des bêtes apprivoisées; néanmoins, elle a désiré quelqu'un capable de l'entretenir et de lui donner conseil, digne de sa confiance et qu'elle pourrait aimer. L'État, si on juge d'après ses actes, a trouvé déraisonnable que l'Église n'estimât pas comme suffisant à ses affections le lion et l'unicorne[1]. »

[1] Le lion et l'unicorne forment les supports des armoiries royales d'Angleterre. — Toute cette longue citation est empruntée à un article du *British Critic* (octobre 1839) écrit par Newman, six ans avant sa conversion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je pourrais renvoyer Votre Seigneurie à un autre article de la même Revue, numéro de janvier 1840, qui a pour titre : « la Catholicité de l'Église d'Angleterre. » Si je ne me trompe, Newman est l'auteur reconnu de cet article. Je ne pourrais peut-être en citer aucun passage avec une parfaite satisfaction ; mais personne, je crois, ne peut le lire sans être certain que la position isolée de l'Église anglicane et sa séparation du reste du monde sont une cause de regret profond et, de plus, que, si la possibilité de faire disparaître ce mal était probable, on n'épargnerait rien pour y arriver.

Je citerai comme une autre preuve de la vérité de mon opinion ce mécontentement général à l'égard du système de l'Église anglicane, clairement exprimé dans les œuvres des théologiens. On n'élève pas une objection contre tel ou tel article ou un blâme ; on ne découvre pas seulement dans telle pratique une tache, dans telle autre un défaut de catholicisme et une excroissance protestante dans une troisième, mais on éprouve des nausées à l'égard du tout. C'est la lassitude d'un homme qui porte un fardeau. Il ne se plaint pas à cause de telle ou telle bûche, c'est le fagot tout entier qui le fatigue et le tourmente.

La dépendance de l'Église à l'égard de l'État, « son maître égyptien et son tyran », comme parlent ces auteurs ; le défaut d'une influence convenable dans le clergé pour le choix des évêques ; le défaut d'autorité chez les évêques pour gouverner efficacement ; la faiblesse de l'Église à faire valoir les censures spirituelles ; l'abolition de toute autorité conciliaire dans la hiérarchie ; l'esprit protestant des articles considérés dans leur ensemble et leur intolérable hétérodoxie sur certains points particuliers ; la suppression de certaines cérémonies, de certains sacrements, de rites liturgiques ; l'extinction du sentiment et des institutions monastiques et ascétiques ; la diminution de « la crainte révérentielle, du goût des choses mystérieuses, de la tendresse, du zèle et d'autres sentiments qui peuvent être d'une façon spéciale appelés « catholiques » ; la misérable sensation d'isolement que j'ai déjà décrite, tout cela ne forme qu'une partie des griefs au sujet desquels nous entendons des plaintes à chaque instant. Supprimer les causes de ces griefs entraînerait un tel changement dans la condition essentielle de l'Église anglicane, qu'elle serait entraînée — ces auteurs dont je parle doivent le comprendre — dans la sphère où s'exerce l'attraction absorbante de l'unité, et qu'elle en subirait l'influence au point de ne pas pouvoir rester longtemps sans être attirée vers le centre.

Mais si nous voulons une déclaration prouvant que l'on regarde un tel événement comme la conséquence de l'amélioration qu'ils désirent, à mon avis, la conclusion de la seconde brochure de M. Ward suffira :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Non! ceux qui ont, au sujet de la corruption et de la dégradation de notre Église les idées les plus arrêtées, quelle que soit la peine qu'ils causent à d'autres en faisant cet aveu, quelle que soit leur peine à eux d'entendre les louanges décernées à cette Église, en particulier de l'entendre appeler clairement et distinctement « pure et apostolique », du moins ils jouissent plus que d'autres d'une consolation — je veux dire : « l'amour et la sympathie de ceux du dehors ». Plus nous nous lamentons au sujet de notre état intérieur, plus nous confessons humblement que les signes qui démontrent que nous appartenons au royaume du Christ — ces signes dont la disparition complète dans toutes les parties de ce royaume est impossible — sont obscurcis et faiblement marqués dans l'Église anglicane, mieux nous sommes en mesure d'excuser plus complètement ceux qui ne l'ont pas comprise.

« Quand une sainteté visible se manifeste en dehors de l'Église, ou au dedans parmi ceux qui ne subissent pas son influence, deux solutions se présentent pour les fidèles : ou la sainteté n'est qu'extérieure, ou l'Église n'est pas ce qu'elle devrait être. Dieu veuille qu'en présence d'une sainteté réelle, soutenue par une abnégation durable, nous puissions toujours choisir la dernière alternative. Puissions-nous regarder les fruits de la grâce qui existent en si grande abondance parmi les Protestants comme un reproche à notre égard, coupables de n'avoir pas fait paraître au dehors avec ses véritables caractères ce qui est vraiment évangélique.

« Puissions-nous, catholiques de l'Église anglicane, nous jeter avec empressement vers les pensées de pureté, d'abnégation et de renoncement au monde partout où nous pouvons les trouver. C'est la seule manière d'établir notre propre Église dans une forme vraiment *catholique* (c'est-à-dire qui en appelle à la nature entière de personnes de caractères et de goûts divers), et d'en faire une gardienne vigilante de la vérité, une dépositaire fidèle de la charité. Ainsi, lorsque notre Église aura gagné tous ceux d'entre nous qui servent Dieu, elle pourra légitimement espérer d'agir en pays étrangers, par son influence vers le bien sur les Églises ses sœurs, dont elle a été si longuement et si malheureusement séparée. Lorsque, par suite d'une attraction pour ainsi dire spontanée, elle aura été remise en union active avec le reste de la chrétienté, encore une fois, si Dieu le permet, l'Église catholique réunie marchera contre le monde luttant contre lui sans paix ni trêve. »

Votre Seigneurie connaît également, selon toute probabilité, le livre de « Prières pour l'Union[1] », publié à Oxford. On y a inséré plusieurs des mêmes psaumes et des mêmes versets choisis pour le

[1] Ces prières devaient être récitées le jeudi matin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

petit livre de prières catholique qui a été publié il y a deux ans à Londres.

Une autre prière pour « l'Unité de la sainte Église » a été également imprimée à Lichfield, en latin et en anglais, par le Rev. F. Wackerbarth. Enfin la belle lettre écrite par un jeune membre de l'Université d'Oxford, et qui parut, il y a un certain temps, dans l'*Univers*, fait connaître, au nom de plusieurs, que ce même ardent désir est l'objet de prières et de jeûnes durant l'époque la plus solennelle de l'année. Voilà quelques-unes des manifestations publiques de désirs sincères en faveur de l'unité, produites par des hommes influents dans l'Église d'Angleterre. Il n'est pas nécessaire de *vous* demander si on doit répondre par d'autres sentiments que la sympathie, la bonté, et d'une autre manière, par l'assurance de notre cordiale coopération. Devrions-nous rester assis avec indifférence quand de tels sentiments sont exprimés auprès de nous? Nous devrions, au contraire, nous lever, aller au-devant de ceux qui souffrent et les encourager. Nous est-il permis, à nous qui vivons dans la pleine lumière, de voir nos amis chercher à tâtons leur route vers nous à travers les ténèbres dont ils sont enveloppés, de les voir chanceler parce que pas une main ne se tend vers eux, de les voir sortir du droit chemin faute d'une voix qui les guide, et de rester dans le repos, de nous taire, nous amusant peut-être de leurs pénibles efforts, ou leur laissant parfois entendre le rire comprimé de ceux qui triomphent de leur détresse? A Dieu ne plaise!

Si nous devons nous tromper; si, comme tribut à la faiblesse humaine, nous devons nécessairement faire un faux pas, la chute sera plus commode en tombant du côté de deux vertus théologales que sur le froid terrain de la prudence humaine. Si j'ai eu trop de confiance dans mes motifs d'espérer et trop de charité dans mes manières d'agir, j'accepte le danger de voir sourire de ma simplicité et sur la terre et dans le ciel. Là-haut, du moins, il n'y aura point de dédain dans les sourires.

II. — Ces divers sentiments à l'égard de l'unité s'étendent tous les jours de plus en plus et pénètrent dans une plus grande profondeur au sein de l'Église anglicane. Toute personne en état de juger ne peut avoir le moindre doute à ce sujet. Ces sentiments se répercutent sans bruit dans bien des cœurs sympathiques, et ceux qui les reçoivent comme des voix aimées, ne tardent pas à communiquer leurs impressions aux personnes sur qui elles ont de l'influence. De cette manière la conscience de l'état actuel de la religion s'est réveillée d'une façon beaucoup plus générale qu'on ne l'aurait espéré tout d'abord. Il y aurait des inconvénients certains à prouver par des indications trop particulières combien les sentiments catholiques ont pénétré plus profondément qu'on ne l'eût espéré tout d'abord.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Des paroisses entières ont reçu le levain, et actuellement il fermente. Il a pénétré par des moyens plus secrets et plus mystérieux en bien des lieux où on n'aurait jamais espéré le trouver.

III. — La situation ainsi constatée, il faut naturellement en venir à considérer quels devoirs en découlent. Et tout d'abord, pour ceux qui en général s'arrêtent le moins aux motifs purement religieux de ces devoirs, que doivent faire les autorités civiles?

La question me paraît presque inutile. Tout disciple sincère de l'Église anglicane doit reconnaître, en vertu de ses propres principes, que, si la chose était possible, l'unité devrait régner parmi les chrétiens et que l'Église divisée, et maintenue dans cet état de division, souffre violence. Il doit déplorer les circonstances malheureuses qui ont été cause de nos divisions, et éprouver le désir, les circonstances ayant changé, de voir notre état actuel changer aussi, et l'unité religieuse des temps primitifs de nouveau restaurée. Si on envisage le sujet dans la réalité des choses, il faut dire : Tant que l'Église établie a gardé le silence, tant qu'il n'y a eu aucune indication du désir et de l'opportunité d'essayer un retour à l'unité religieuse, les hommes d'État n'ont pas eu à s'occuper de la question. Personne ne se plaignait jadis de la nature des lois se rapportant à ce point spécial, excepté nous, dont les doléances étaient trop peu de chose pour être prises en considération. Mais la question est soulevée dans l'Église elle-même, elle excite l'intérêt de ses meilleurs membres et de ses premiers sujets, et commence à agiter et à passionner le peuple. Cela étant ainsi, lorsqu'on s'apercevra — et la chose ne peut tarder — que toute tentative d'étouffer la question par l'autorité ecclésiastique doit nécessairement échouer, alors l'homme d'État devra se décider entre deux alternatives. Ou il doit croire que le Christ a institué des Églises insulaires, qu'il a interdit la communion active à différentes branches comparées par lui-même aux membres d'un même corps, que l'État est au-dessus de l'Église, et qu'il peut à sa fantaisie étouffer ses pensées et annhiler ses sentiments; ou, au contraire, il doit commencer à se demander s'il n'y a pas pour lui un devoir solennel envers Dieu et envers ce qu'il regarde comme son Église de décharger sa conscience de la culpabilité qu'il encourt en empêchant l'unité et en se mettant entre son Église nationale et l'Église catholique. En effet, si l'union n'est rendue impossible que par des obstacles qu'il est en son pouvoir d'enlever, la responsabilité de la séparation retomberait sur lui s'il refusait d'exercer ce pouvoir. Par exemple, les odieux statuts de *Præmunire* sont toujours en vigueur, et toutes relations amicales entre ceux qui sont regardés comme évêques par l'État et l'Église de Rome sont empêchées. Et pourtant, si on doit espérer de voir l'unité rétablie, c'est uniquement par le moyen de ces relations.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces statuts, dira peut-être l'homme d'État, ont un caractère civil et touchent à des intérêts temporels; en d'autres termes, ils ont été établis, plusieurs même avant la Réforme, en vue d'empêcher ou de réprimer les empiétements du Pape sur les droits de la couronne ou de la nation, et il importe de conserver avec un soin jaloux de telles sauvegardes constitutionnelles. Admettons cet argument : que s'ensuit-il? Tout au plus que la puissance restrictive doit être admise autant que les prétendues nécessités politiques l'exigent, mais pas davantage. Si les statuts ont un double objet, comme cela est certain, s'ils affectent l'influence temporelle du Saint-Siège d'un côté, et de l'autre ses droits spirituels découlant de son titre apostolique de chaire de Pierre, la législation peut, si elle l'estime prudent, garder les parties de la loi qui se rapportent au premier objet, mais rien ne l'autorise à conserver ce qui se rapporte au second. Assurément, l'autorité civile n'a pas le droit de se constituer juge dans les questions religieuses. Si l'État reconnaît l'existence d'une Église, il doit nécessairement apprécier ses besoins et ses intérêts spirituels. S'il est admis par tout le monde que l'union de tous les chrétiens, supposée pratique, est une chose à désirer, pour ne pas dire plus, il est de devoir strict et rigoureux de ne pas empêcher cette Église de tendre vers l'union, tandis que par ailleurs l'État s'occupera des dangers politiques réels ou imaginaires, *ne quid detrimenti respublica capiat*. Quant à savoir si les deux actions peuvent être séparées, et si la communion active avec des Églises étrangères peut exister sans créer un danger pour l'État, les exemples de la France et de l'Allemagne suffisent à le prouver.

Dans ces deux pays, on ne croit pas que la parfaite unité religieuse fasse courir le moindre danger aux droits constitutionnels d'un peuple, aux prérogatives souveraines d'un Empereur. Et si le gouvernement, par sa législation, prétendait empêcher, non pour des raisons politiques, mais pour des motifs religieux, toute espèce de relations entre son Église et nos évêques, alors la grave question pourrait être immédiatement posée : est-ce que l'autorité civile a le droit (abstraction faite du droit qui vient seulement du pouvoir et de la tyrannie) de décider une question religiense d'une telle grandeur et de décréter tout d'un coup que l'Église de ce pays ne devra jamais être en communion avec l'*Orbis terrarum*, l'Église universelle? Si l'autorité civile est compétente en la matière, c'est elle et non l'Église qui est le juge ecclésiastique suprême : que cette Èglise, dès lors, réfléchisse sur la position qui lui est faite. Et si l'État ne possède pas une telle juridiction, *de facto* il l'usurpe : que l'Église songe à ses droits.

IV. — Quel est donc le devoir de ceux qui ont entrepris la défense de cette Église? Et d'abord quelle est leur intention? Newman écrit : « Si Rome se réforme... alors, il sera du devoir de notre Église d'entrer aussitôt en communion avec les Églises du continent, quels que soient,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en Angleterre, les dires des hommes d'État et quelles que soient les dispositions prises par le pouvoir civil[1]. »

Permettez-moi d'interpréter ainsi le sens conditionnel des premiers mots : « Quand le temps sera venu, quand nous sentirons que nous devons. » Je prouverai plus tard l'exactitude de mon interprétation. Du moins nous trouvons ici exprimée la résolution évidente de ne pas se laisser détourner par des lois politiques et des conséquences civiles de la communion active, quand les obstacles religieux actuels (réels ou apparents) auront été enlevés. Et maintenant quels sont les devoirs de ceux qui, délibérément, sont dans de telles résolutions? D'après moi, les voici :

1° A l'égard de l'Église du Christ. — Le devoir des membres du clergé anglican qui ont entrepris de défendre la cause de leur Église doit être de remédier au déplorable schisme actuel. Ils ne doivent se laisser décourager ni par les échecs du passé, ni par les difficultés du temps présent, ni par les souffrances à venir. Ils doivent commencer immédiatement à agir, et persévérer avec énergie dans toutes les entreprises qui tendraient directement à l'œuvre de la réunion religieuse. Ils ne doivent pas dire que le temps n'est pas encore venu, mais le hâter, au contraire, et entrer en lutte avec la Providence pour que les jours d'épreuve soient abrégés.

2° A l'égard du peuple. — Les membres du clergé anglican se souviendront que leurs prédécesseurs dans le ministère ont beaucoup contribué à induire en erreur la population de ce pays au sujet de la religion, spécialement en ce qui regarde l'Église romaine et les points qui la rendent différente de l'Église anglicane. Les préjugés engendrés par cette manière d'agir se sont opposés dans le passé et s'opposent encore à la réconciliation. Il est par conséquent du devoir des membres actuels de ce même clergé de réparer le tort de leurs prédécesseurs, d'écarter l'obstacle, et, par tous les moyens, de ramener le peuple à des appréciations plus bienveillantes, plus justes et plus vraies.

3° A l'égard de l'État. — Les membres du clergé anglican sont obligés de tirer une ligne de démarcation très évidente entre les fonctions du pouvoir civil et celles de l'Église. Ils sont tenus de s'adresser immédiatement à ceux qui gouvernent, les priant de reviser toute loi nuisible à la vraie liberté religieuse, c'est-à-dire à la faculté de réclamer tous les privilèges du système chrétien, l'unité, la charité, la communion catholique dont le pays est actuellement exclu par des ordonnances restrictives d'un âge d'oppression. A certains moments marqués non seulement par l'histoire, mais encore par la prophétie, les hommes sont obligés de dire : *Si justum est in*

[1] *British Critic*, janvier 1840, p. 80.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conspectu Dei vos potius audire quam Deum, judicate[1]. Il y a des moments où c'est leur devoir d'examiner, avec plus d'attention qu'on n'en met généralement, ce qui appartient à César et ce qui appartient à Dieu, et de veiller soigneusement à ne pas attribuer à l'un ce qui devait être attribué à l'autre. Le *regale* et le *pontificale* ne vont pas toujours ensemble, et il peut se présenter des occasions où il faudra choisir entre les deux ; non pas avec l'intention de dérober au premier un iota des droits du second, mais avec le désir de protéger celui-ci contre tout empiétement de celui-là. A l'égard de ces événements qui peuvent survenir, la conduite la plus sûre c'est de se préparer à les recevoir.

4° A l'égard de leur propre Église. Les membres du clergé anglican, s'ils l'aiment, ne doivent pas s'arrêter dans leurs tentatives de la rendre telle qu'ils la désirent. C'est à eux, avec une importunité continuelle, de presser leurs supérieurs de mettre la main à l'œuvre ou de permettre que d'autres le fassent. Ils doivent employer leur science, leur jugement, leur prudence à influencer le cœur de leurs frères. Et dans tout ce que je viens de dire, il ne devrait y avoir ni délai ni relâche.

V. — Considérons maintenant ce qui nous regarde. Quel est notre devoir au sujet de la réunion ? Avant de répondre, je dois dire quelques mots sur une chose à laquelle j'ai déjà fait allusion, parce qu'elle constitue un des éléments des demandes qu'on nous adresse : je veux parler des dénonciations violentes dirigées par les écrivains de l'école d'Oxford contre la Rome actuelle. Pour ne pas multiplier les exemples trop nombreux qu'ils nous fournissent, je citerai les paroles placées immédiatement avant ma dernière citation tirée du *British Critic* : « Jusqu'à ce qu'elle (Rome) cesse d'être ce qu'elle est aujourd'hui, en pratique l'union entre Rome et l'Angleterre est impossible ; mais si elle se réforme, etc. » On dirait au premier abord que ces mots ferment la porte à toute espérance présente, et d'une certaine manière à tout espoir pour l'avenir. Votre Seigneurie se rappellera sans doute que j'ai donné à ces paroles un sens moins absolu. Je vais maintenant justifier mon interprétation. Ce désir si souvent répété de voir Rome changer, se prête à des réalisations différentes, et bien que voulu dans un sens, il pourrait se réaliser dans un autre. Par exemple on peut purifier un objet en purifiant le *medium* à travers lequel on le voit et dont les souillures semblent avoir passé à l'objet même.

De cette manière, Rome pourra bientôt se modifier aux yeux sincères de ceux qui la regardent aujourd'hui à travers des imputations fausses, des couleurs trop vives ou des malentendus de moindre importance. De plus, une peinture peut paraître obscure et laide, non pas à cause de la couleur même, mais parce que la lumière manque ; ainsi

[1] Actes, IV, 19.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bien des choses paraissent pénibles et dures, non pas parce qu'elles le sont en réalité, mais parce que, faute de lumière, elles ne sont pas soumises à des explications raisonnables.

La faute peut se trouver aussi dans la distraction même du spectateur. Une personne pieuse et fort intelligente me faisait remarquer ces jours derniers que nos dévotions vis-à-vis des saints peuvent être comparées aux représentations de ces mêmes saints dans les beaux vitraux de nos vieilles églises. En les regardant du dehors, on ne voit que des surfaces noires et des esquisses de mauvais dessins, mais, vues de l'intérieur, elles s'illuminent de la lumière splendide et multicolore du ciel, et il en résulte de pures et majestueuses figures. Pour cette raison, je n'éprouve ni peur ni désespoir quand je vois insister bien des fois et avec vigueur sur cette condition de l'unité. Cela dépend, j'en suis sûr, beaucoup plus de la manière de regarder les choses que des choses elles-mêmes. Votre Seigneurie et moi, nous avons connu bien des personnes dont les préjugés les plus violents contre Rome ont disparu à Rome, vaincus par Rome elle-même.

Je devrais peut-être revenir là-dessus. Mais à présent il est question de *nos* devoirs, et c'est à cause d'eux que j'ai parlé de ce sujet. Nous devons donc, nous autres, aller au-devant de ceux qui viennent vers nous, même quand ils se plaignent de dévotions ou de pratiques approuvées ou tolérées pour les pays catholiques. Est-ce que nous devrions agir ainsi, quand même nous ne voudrions pas proposer ces dévotions aux pauvres et aux ignorants?

Je pose cette question parce que dans beaucoup d'écrits on a paru vouloir conclure que nous ne blâmons pas assez nos frères étrangers. Sans vouloir parler de moi, ce blâme, je puis le dire, m'a frappé personnellement, et on m'a témoigné du regret, en public et en particulier, de me voir essayer, par exemple, d'expliquer et défendre certaines phrases qui se rapportent à des dévotions populaires. A cela je réponds : En défendant ces phrases je me suis borné à dire que, malgré leur exagération, elles sont susceptibles d'une interprétation orthodoxe, catholique et pieuse. Jamais, à ma connaissance, je n'ai soutenu que de telles phrases soient convenables ou utiles, surtout au point de vue de l'impression produite sur les autres. Il n'y a rien là d'illogique. Je puis soutenir fermement que des marques de respect données à une image sainte ne constituent pas une idolâtrie, et je puis en même temps désirer qu'on ne les donne pas dans certaines circonstances, si elles doivent être cause de malentendus. Quand il s'agit de phrases interprétées, ceux qui posent ouvertement le principe que pour l'interprétation de leurs Articles il faut tout d'abord admettre que leur enseignement est catholique, et puis tourmenter les mots jusqu'à ce qu'on les mette en accord avec cet enseignement, ne peuvent certes pas nous refuser le droit de faire concorder nos formules de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dévotion avec nos formules de croyance et d'expliquer les phrases de l'Encyclique du Pape d'après les décisions de son propre Siège.

En me fondant sur ce principe, je réponds : On ne doit pas nous demander de nous unir aux condamnations dirigées contre certaines pratiques — j'entends les pratiques approuvées — qui nous paraissent être compatibles avec la saine doctrine. Nous devons employer tous nos efforts à nous expliquer, nous devons insister sur le point de vue le plus favorable, nous devons interpréter les pratiques par nos actes et par nos sentiments. Tout ce que l'Église a approuvé ou évidemment toléré peut être expliqué en raison ; j'en suis sûr comme tout catholique doit l'être.

S'il s'agit au contraire d'un cas individuel, ou bien de quelques pratiques locales mauvaises, ou de ce qui découle de la corruption et de la faiblesse humaines, avouons cette cause de douleur ou de honte; mais notre aveu ne doit pas ressembler cependant à une mise en accusation. Que la communion des saints ici-bas se réalise dans les douleurs, dans la confusion et la pénitence aussi bien que dans de joyeux témoignages de sympathie.

Aidons-nous mutuellement à porter nos fardeaux, mais sans mesurer avec trop de soin ce que doivent porter les autres. En refusant de nous unir à une condamnation quelconque vis-à-vis de Rome, nous ne voulons pas prétendre que ce saint territoire soit exempt de toute tentation humaine, de tout péché ou de tout crime. Nous avons, les uns et les autres, entendu trop souvent tonner contre les vices de la société ou des individus par l'éloquence élevée de la chaire romaine, pour songer à cela. Cependant, pourquoi se faire l'accusateur ou le censeur de sa propre mère, elle si aimée et à qui nous devons tant? Pourquoi ne pas laisser à Dieu le soin de juger les mauvais qui s'y trouvent et ne pas se tourner au contraire vers les nombreux exemples d'abnégation, de zèle, de charité, de haute piété qu'on ne trouve pas ailleurs avec tant de perfection ? Que ceux qui veulent juger, se jugent d'abord eux-mêmes et examinent leurs voisins avec affection et charité. S'il s'agit de nous, catholiques anglais, pleurons notre lâcheté à remplir nos devoirs, notre froideur dans les œuvres de zèle. Et nous, prêtres anglais, déplorons notre manque d'esprit ecclésiastique et de formation sacerdotale, qui, dans les autres pays, perfectionne le ministère, pénètre les actes et les habitudes les plus ordinaires du prêtre. De leur côté, que nos amis anglicans songent, ainsi qu'il paraît juste, aux maux de leur propre condition tant parmi les laïques que parmi les ecclésiastiques. Nous ne pénétrerons pas chez eux, mais nous leur demandons de se restreindre dans l'office présomptueux de juge et de censeur de l'Église apostolique et de permettre que nous nous en abstenions complètement. Plus tard, lorsque la Providence nous aura réunis, nous pourrons alors mêler

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nos larmes dans un deuil commun. Nous aurons des douleurs de famille. Il se produira des révélations domestiques qui soulèveront une répulsion générale. On découvrira peut-être des faiblesses dont tous les catholiques devront s'occuper avec sympathie. Quand après une querelle frères et sœurs s'embrassent en signe de réconciliation, chacun désire s'imputer le plus de torts possible et diminuer ceux des autres. Du moins nous serons tous contents d'oublier que nous avons été divisés et pourquoi nous l'avons été [1].

J'ai dit indirectement ce que nous devions faire tout d'abord. Il faut nous employer le plus possible à donner des explications et à les donner avec bonne grâce et bonne volonté. Nous devons expliquer les malentendus au sujet de nos doctrines, montrer le point exact où on les confond avec des pratiques simplement permises et comment elles peuvent être une source d'abus. Le plus tôt que l'on pourra arriver à un accord clair et net sur ces matières, soit par des conférences personnelles, soit par correspondance, mieux ce sera. Il existe, j'en suis sûr, en ce moment, dans les esprits d'hommes sérieux mêlés au nouveau mouvement, de graves méprises sur ce point et, à mon avis, elles seraient écartées par des relations plus directes et plus amicales dirigées dans ce sens. J'avais d'abord songé, pour me faire mieux comprendre, à faire quelques citations particulières, mais cela m'entraînerait, je crois, dans une discussion complexe et qui serait peut-être prématurée.

L'indication d'un second devoir paraît sortir de ce qui a été déjà dit. Je fais allusion à l'amélioration personnelle, et si cela est nécessaire, à une complète transformation individuelle parmi les nôtres. Je laisse à des gens mieux qualifiés pour le faire la tâche d'indiquer les points particuliers qui doivent attirer notre attention. Que chacun se juge en se comparant aux chrétiens des premiers siècles, et il aura assez à faire pour s'élever à leur niveau. Mais il est certain que si notre pays doit aimer un jour notre religion, il y sera amené si nous la lui faisons connaître — nous par qui la majorité de nos concitoyens peut seulement en juger — revêtue de tous ses charmes célestes, pleine de majesté dans le temple, dévote à l'autel, pure et sublime dans la chaire morale, disciplinée au collège, chrétienne et pieuse à l'école,

[1]. Ainsi pensait le profond et pieux Möhler. Nul catholique, selon lui, ne peut refuser d'admettre humblement les corruptions du passé, dont l'existence même du Protestantisme est la preuve évidente : car celui-ci n'aurait pas pu naître si elles n'avaient pas existé. Puis il arrive à cette conclusion : « Apprenez donc, une fois, ô Protestants, à mesurer la grandeur de vos propres égarements. *Voilà le terrain sur lequel les deux Églises se rencontreront un jour et se donneront la main. Dans le sentiment de nos fautes communes nous devons nous écrier, et les uns et les autres : Nous avons tous manqué, l'Eglise seule ne peut faillir; nous avons tous péché, l'Église seule est pure de toute souillure.* » (*Symbolique*, tome II, § XXXVII.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sévère et mortifiée dans les monastères, modèle des organisations charitables, généreuse et zélée chez les grands, édifiante chez tous les nobles, humble et résignée parmi les pauvres, charitable dans la richesse, joyeuse et soumise dans la pauvreté, chaste et honnête dans la jeunesse, sainte et vénérable dans la vieillesse. Présentons notre religion comme renouvelant les institutions catholiques, faisant pousser sous ses pas les fleurs de la paix et du contentement, bénissante et bénie à cause du bonheur qu'elle donne et des consolations qu'elle répand en abondance. Pour arriver à ce résultat il y a place aux efforts de tous, à ceux du prêtre et des fidèles, à ceux des riches et des pauvres.

De plus, on peut bien dire sans présomption à tous ceux qui désirent contribuer au progrès de cette œuvre bonne et glorieuse que la violence, de quelque manière qu'elle se cache sous les dehors du zèle, ne s'attirera pas les bénédictions promises à la mansuétude et à la charité. La dureté, le sarcasme, l'aigreur ne convaincront jamais les intelligences et ne gagneront jamais les cœurs. Au contraire, la confiance dans la sincérité des autres et dans leur bonne foi, le bon espoir dans l'heureux résultat de nos efforts, malgré des échecs fréquents, la patience dans des insuccès réitérés, la bonté et la charité qui ne se lassent pas malgré tous les rebuts, le zèle toujours aussi ardent bien qu'il ne rencontre que froideur, enfin l'esprit du Christ et de son Église ne manqueront pas tôt ou tard de triompher des obstacles qui paraissaient insurmontables et d'obtenir des résultats jugés tout d'abord irréalisables.

VI. — Ici se présente naturellement la question suivante : Dans l'état actuel des choses les circonstances sont-elles plus favorables que dans le passé, par exemple au temps de l'archevêque Laud ou de l'archevêque Wake, pour faire aboutir l'événement si heureux de la réunion de l'Angleterre avec l'Église catholique? Il me semble que oui.

1° Autrefois les esprits s'éloignaient plutôt qu'ils ne se rapprochaient de la vérité catholique et de l'Église du Christ. L'aversion du principe d'autorité allait toujours croissant, au lieu de diminuer. La marée de la Réforme montait encore, et n'avait pas commencé à se retirer lentement et à rendre à l'Église le terrain qu'elle lui avait enlevé. Ceux qui ont essayé de faire quelque chose dans le sens de la paix ne s'étaient pas emparés de l'opinion publique. Ils ne marchaient pas de concert avec les énergies de la nation, qui s'exerçaient plutôt en sens contraire. Maintenant tout cela est bien changé. L'anarchie religieuse s'est développée dans toutes ses phases et l'on commence à interroger l'horizon et à chercher un phare et un port assuré. Pendant un temps assez long la nudité du culte et l'indépendance personnelle en matière de religion avaient leurs charmes. Ce temps-là est passé,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ces mêmes hommes demandent aujourd'hui à leur religion de les consoler autant que de les guider.

Ils veulent trouver en elle un soulagement autant qu'un devoir, un baume pour le cœur autant qu'un aiguillon pour la conscience. Plusieurs d'entre eux envient cette piété tendre et cette habitude de la contemplation que l'Église catholique seule peut inspirer. Ils désirent pour chaque jour des consolations, pour chaque heure de divines aspirations, afin que les ennuis du pénible chemin de la vie soient dissipés.

2° Autrefois encore, la protection de l'État, en tenant l'Église établie dans ses bras, l'étouffait au lieu de la réchauffer et de lui servir de soutien. On ne songeait guère à aucune action ecclésiastique indépendante du contrôle civil ; le gouvernement était considéré comme l'ami et l'allié le plus intime de cette Église. A vrai dire, tous les deux semblaient être unis pour jamais dans les liens d'un mariage indissoluble. Une certaine froideur existe maintenant entre eux, et la séparation ou le divorce pourra facilement se produire, si toutefois la puissance civile entre dans la voie que semble lui indiquer nécessairement le bien-être du pays.

3° Et si je me rapproche davantage du cœur de la question, je puis dire que je crois voir dans les avances qu'on nous fait aujourd'hui un caractère moins humain. Elles s'éloignent de l'esprit marchand, ou si je dois adoucir mes termes, on ne donne pas aux conditions autant d'importance qu'autrefois. D'un côté, des promesses libérales à l'égard de ses enfants opprimés dans ce pays ne peuvent plus être une tentation pour l'Église romaine de sacrifier une partie de sa dignité ; de l'autre, l'Église d'Angleterre n'est plus dans les angoisses qui pourraient obliger ses membres à chercher par l'union religieuse une alliance étrangère contre des ennemis domestiques. Les partisans de l'unité désirent pour l'Église anglicane un profit purement spirituel, et au-dessus de tout l'unité elle-même avec toutes les consolations qui en découlent : c'est pourquoi il y aura, j'en suis convaincu, dans la recherche de l'unité, un empressement et un zèle bien supérieurs à tout ce que nous avons vu jusqu'ici.

4° En outre, la forme même dans laquelle le désir d'union se manifeste peut servir de garantie contre les vieilles entraves, car elle est empreinte de l'esprit d'humilité et de la disposition à avouer ses torts.

Ces amis de la paix ne demandent pas qu'on traite avec eux comme avec des égaux. Ils ont conscience de leur malheureuse position. Ils avouent leur espoir de reconquérir par l'union les grands biens qu'ils ont perdus. Ils sont convaincus que la séparation les montre sous un jour défectueux et que la réunion avec le Saint-Siège les transformera et fortifiera leur constitution énervée et maladive [1].

[1] Voir la lettre bien connue adressée à l'*Univers*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De tels hommes doivent être prêts à sacrifier tout à fait leurs sentiments personnels autant qu'il sera nécessaire pour la réalisation de leur saint projet. Mais je m'arrête et je ne veux pas publier des preuves; ce pourrait être prématuré.

5. Votre Seigneurie conviendra avec moi que le plan proposé dans le remarquable *Tract* 90, admis par M. Ward, M. Oakley et même par le Dr Pusey, est encore plus encourageant. Je veux parler de la méthode d'établir l'accord entre leurs propres doctrines et la nôtre par des explications. Un prêtre étranger nous a signalé un document de la plus grande importance et bien digne de notre attention. C'est la réponse de Bossuet au Pape, écrite pour donner un renseignement sur le mode de réconcilier les adhérents de la confession d'Augsbourg avec le Saint-Siège.

Le savant évêque observe que l'on doit profiter de ce que, grâce à la Providence, il reste dans cette confession tant de vérité catholique. D'après lui, il ne faut demander aucune *rétractation*, mais seulement une explication conforme aux doctrines catholiques. Or, pour suivre cette méthode, on a déjà préparé le chemin en démontrant qu'on peut expliquer les Articles les plus difficiles de manière à faire disparaître tout sens contraire aux décrets du Concile de Trente. La même méthode servira pour d'autres questions et l'on pourra ainsi épargner aux individus de grands troubles et à l'Église beaucoup de difficultés.

VII. — Dans cette esquisse, je ne ferai pas allusion aux difficultés qu'on pourra ou plutôt qu'on devra rencontrer dans la réalisation de ce grand dessein, si je ne craignais en les passant sous silence de me faire traiter par beaucoup de personnes d'illuminé ou d'enthousiaste. On croirait que je veux fermer les yeux sur le côté pratique.

Il se présentera, c'est absolument certain, je le reconnais, de grands obstacles au progrès de cette œuvre si sainte. L'ennemi du bien ne voudra pas laisser finir la désunion et la dissension sans faire des efforts réitérés pour y mettre obstacle.

Nos propres défauts et nos ardentes passions entraveront souvent nos efforts. La considération inopportune d'intérêts plus terrestres se présentera certainement.

Des personnes aux vues moins pures et moins élevées s'engageront dans le mouvement.

Le *monde*, qui toujours s'empresse de ternir les desseins nobles et religieux avec sa froideur et son indifférence, avec ses sarcasmes et ses dédains, avec ses mauvaises maximes, son faux libéralisme, sa peur de nouvelles chaînes et sa haine pour les vertus austères, ce monde s'emparera d'un parti puissant et d'une armée ennemie.

Il y aura, en outre, des entraves plus sérieuses, des scrupules sincères à l'égard de quelques pratiques, des hésitations à renoncer à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

certaines formules, des questions compliquées sur des détails hiérarchiques, sur les ordres, sur la discipline cléricale. Il y en aura beaucoup d'autres; inutile de les faire surgir par avance, elles ne se présenteront que trop tôt. Ceci suffira pour montrer que je ne regarde pas l'avenir avec des yeux d'enthousiaste. Le chemin est plein d'ennuis et de fatigues. La terre promise se trouve de l'autre côté du désert. Dans le désert nous rencontrerons de durs rochers et des plaines de sable, également difficiles à traverser pour des causes différentes. Il faudra de l'énergie pour les uns, une persévérance infatigable pour les autres. Il y aura des serpents enflammés et des séducteurs qui tendront des pièges. Il y aura des prophètes de malheur et des géants guerriers. Il y aura de vastes solitudes sans eau, des sources amères, des découragements, des murmures et des infidélités. Les tables seront plus d'une fois jetées à terre et brisées, puis écrites de nouveau. Enfin on pourra mourir sur le Nébo, tout en regardant avec de tendres regrets la terre où surabondent le lait et le miel, sans espoir d'y entrer.

Grâce à Dieu, ni la manne ne nous manquera, ni l'espérance, ni la confiance dans le Seigneur d'Israël. Nous travaillerons et nous succomberons avec nos frères. Nous combattrons et nous prierons avec l'Église de Dieu, et en toute tranquillité nous laisserons à ses mains bienheureuses de donner le résultat et la récompense.

Notre voie ne peut être ni plus difficile ni plus décourageante que celle des apôtres. Elle ne peut être plus épineuse que celle de Notre-Seigneur. « Le disciple n'est pas au-dessus du Maître. »

Le retour de notre nation à l'unité catholique par le moyen de l'Église établie mettrait fin aux sectes dissidentes et aux querelles intestines. Je n'ai aucun doute à ce sujet. La population subirait deux influences tendant à l'amélioration des mœurs : à la campagne par les œuvres de paroisse, dans les grandes villes et les régions industrielles par des communautés religieuses. On a récemment appris que la population des campagnes est toute prête à recevoir sans colère ou même avec plaisir les idées catholiques qui partent d'Oxford. Elle est même mieux disposée quand ces idées lui viennent par la voie régulière des instructions paroissiales. Qu'on ajoute à cela la splendeur et la majesté de la liturgie catholique, la variété de ses sublimes offices, les solennités si touchantes de chaque saison sainte, les nombreuses institutions de charité, toutes ces humbles pratiques de piété qui sanctifient la vie domestique, et les sectes dissidentes seront brisées par l'activité silencieuse de cet attrait universel qui réunira les fragments épars autour d'un principe tout-puissant. Et puis, si l'on envoie des hommes au visage mortifié et paisible, des hommes ceints de la corde de saint François, ou marqués sur la poitrine du sceau de la passion du Christ, comme au visage des stigmates de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mortification, tels les disciples de Paul de la Croix, dont l'habit ne soulève pas de comparaison avec celui des pauvres qui les entourent, ni par sa richesse, ni par une pauvreté affectée; que ces hommes en vêtements à la fois majestueux et grossiers, la tête et les pieds nus, ayant en main le signe de la Rédemption, prêchent le jugement, la mort, les peines éternelles, la pénitence, la justice et la charité: alors des milliers de chrétiens les entendront avec une crainte respectueuse, et nous verrons des amendements merveilleux, nous verrons renaître une foi plus sincère, une vie plus morale et enfin l'intelligence se convertir par la conversion du cœur.

Je finis en priant Votre Seigneurie d'excuser, et la longueur de cette lettre, et l'état imparfait des idées que j'ai développées. Il est une chose en laquelle, j'espère, personne ne refusera de se joindre à moi, quand même on serait bien peu dans mes vues : c'est la prière quotidienne et fervente auprès du Dieu de la paix, afin qu'il dirige nos cœurs et nos actes vers l'accomplissement de ce but si noble. Intéressons toute l'Église à cette œuvre. Le gage le plus sûr que nous puissions avoir de la faveur et de la bénédiction de Dieu, c'est qu'il inspire à son Épouse l'envie de lui adresser ses vœux. Il étendra le sceptre d'or sur elle lorsqu'elle se mettra à prier « pour sa vie et pour son peuple [1] ».

Je suis toujours,
mon cher Lord,
avec les sentiments d'estime les plus sincères,

Vôtre dans le Christ,

NICOLAS, *évêque de Melipotamus.*

Collège Sainte-Marie, fête de S. Matthieu, 1841.

[1] Est. v, 2 : Dona mihi animam meam pro qua rogo et populum meum, pro quo obsecro (VII, 3).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE SAINT-SIÈGE ET LA RUSSIE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Depuis que les Archives du Vatican ont été ouvertes au public des érudits, le R. P. Pierling, de la Compagnie de Jésus, a fait paraître une série d'études sur les épisodes principaux des relations qui ont existé entre la Russie et le Saint-Siège.

Naturellement de tels travaux ne pouvaient suivre l'ordre chronologique : ils étaient subordonnés aux découvertes qui s'accomplissaient, lesquelles subissent la loi de l'imprévu. Aujourd'hui le savant religieux présente un travail fort important composé de ces diverses monographies. Bien des indications nouvelles ont été aussi rassemblées. Une refonte générale a été faite pour « réunir en un seul tableau les traits épars de divers côtés[1] ».

Quand on parle des relations de la Russie avec le Saint-Siège, on semble, au premier abord, forcer la signification des mots. Ces deux puissances, plus éloignées l'une de l'autre par le contraste des mœurs et des doctrines que par l'étendue géographique, se sont-elles rencontrées autrement que dans des circonstances fortuites? L'œuvre du R. P. Pierling fournit une réponse affirmative et péremptoire. Si le problème a pu se poser et pendant longtemps, c'est par suite du défaut de connaissances suffisantes. En réalité, les documents abondent. Il y a là une collection de faits digne d'occuper les chercheurs, les théologiens et les hommes politiques. En une période relativement restreinte, on a groupé des matériaux nombreux et d'un grand prix. L'éminent auteur a sa part personnelle dans cette récolte, qui est le fruit de la sagacité autant que de la persévérance. A certains passages où il enregistre les résultats obtenus par les investigations répétées, on sent la noble joie qui trahit la modestie du vrai savant. Il a exploré les bibliothèques d'Italie, d'Angleterre et de France. Il a correspondu, pour ainsi dire continuellement, avec les archivistes d'Allemagne, d'Espagne, de Danemark et de Suède. Doué, comme tous les Slaves, d'une aptitude supérieure pour les langues, il possède l'avantage immense de pouvoir vérifier les documents dans leur texte original. Les vieux mémoires russes, inabordables pour la

[1] *La Russie et le Saint-Siège*. Études diplomatiques, par le R.-P. PIERLING. S. J. Tome I. Paris, Librairie Plon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plupart des écrivains, lui sont familiers comme les pièces rédigées dans le latin de la chancellerie vaticane, et il manie le style français avec une élégance et une pureté parfaites; très habile à composer des narrations pleines de mouvement et de couleur, des portraits d'un relief saisissant.

L'introduction indique les jalons qui permettent de se frayer une route à travers les espaces déserts ou les carrefours encombrés. Elle résume les traditions et les données historiques qui remontent jusqu'au baptême du grand Kniaz Vladimir, « le Clovis des Russes ». Une observation capitale est mise tout de suite en lumière : c'est qu'il n'y a pas de date précise ni de fait important qui signale la séparation d'avec Rome. Cette lacune n'a rien qui doive étonner, car la rupture « s'est faite implicitement, sans secousse, sans motif appa« rent, en vertu de la soumission hiérarchique au patriarche de « Constantinople. Lorsque celui-ci rompit totalement avec Rome, « tous les fidèles de son ressort furent censés l'avoir suivi ». A partir du déplorable événement de 1054, on n'aperçoit plus que de loin en loin, pendant longtemps, certaines relations individuelles très passagères.

Pourtant les Papes n'ont jamais pris leur parti de cette scisson; et même, aussitôt qu'elle s'est consommée, s'éveille à Rome le projet de la revanche pacificatrice. Il ne sera jamais abandonné. Maintes fois les Souverains Pontifes prendront l'initiative, et les échecs répétés feront de la persévérance un impérieux devoir. Les petites circonstances fournies par les combinaisons personnelles des Tsars seront utilisées, comme les grandes occasions où se trouve en cause le salut de la chrétienté menacée par l'Islam. La croisade est pour longtemps à l'ordre du jour : c'est le moyen d'action préféré. Réunir les esprits en réalisant politiquement la solidarité des peuples contre l'ennemi commun, les deux objectifs sont inséparables.

Avec le concile de Florence s'ouvre une période qui semble devoir se terminer par le succès décisif. Ainsi que le dit le R. P. Pierling, l'histoire de cette assemblée est encore à faire. On connaît bien cependant et en détail le rôle joué alors par l'évêque Isidore, métropolite de Kiew. On possède le récit des démarches auxquelles il dut se soumettre pour obtenir de Vasili II la liberté de répondre à l'appel du Pape. Tous les incidents du voyage sont enregistrés. A Florence, Isidore se montre l'homme des entretiens familiers plutôt que des « grandes luttes oratoires », bien qu'il eût un esprit cultivé. Il est résolument partisan de l'union et presse les autres évêques grecs qui cherchent souvent à se dérober. Les espérances suscitées par les travaux du concile sont bientôt démenties; mais Isidore est demeuré fidèle et, rentré à Moscou, s'attire la disgrâce complète de Vasili et subit la prison. C'est près du Saint-Siège que, devenu cardinal, lié

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec Bessarion, il termine sa vie laborieuse après avoir assisté à la chute de Constantinople et lutté jusqu'au bout. Nous avons dans le livre *la Russie et le Saint-Siège* tous les détails de cette physionomie intéressante.

Puis Rome est témoin d'un événement bien inattendu : le mariage, par procuration, d'Ivan III avec Zoé Paléologue, nièce de Dragasès, réfugiée dans la Ville éternelle. C'est un aventurier italien, Gian-Batista della Volpe, fixé à Moscou, qui vient, pour cette circonstance, remplir les fonctions d'ambassadeur. C'est le moment même où le Pape Sixte IV signe, avec Naples et Venise, une ligue contre les Turcs. Le représentant d'Ivan a prodigué les raisons d'espérer le concours de la Moscovie pour l'entreprise militaire; la jeune princesse a témoigné un vif désir de travailler à la réunion des Églises. Toute une cour, composée de Grecs et d'Italiens, sans compter les envoyés russes, a été formée pour accompagner la nouvelle épousée jusqu'à Moscou. Le livre nous met sous les yeux, entre autres incidents, ceux qui se produisirent lorsque Bonumbre, évêque d'Accia, représentant du Souverain Pontife, voulut arborer la croix latine devant le métropolite de la capitale. Bonumbre obtint gain de cause sur ce point. Mais des projets de croisade et d'union religieuse rien ne resta. La princesse Zoé, qui avait pris le nom de Sophie, parait avoir oublié toutes les promesses faites par elle spontanément, à l'heure où la protection du Pape était sa seule ressource.

Un chapitre très pittoresque, intitulé : *la Renaissance à Moscou*, retrace le mouvement provoqué par l'arrivée des Grecs et des Italiens qui avaient servi d'escorte à Zoé Paléologue. Un assez grand nombre de leurs compatriotes vinrent les rejoindre et ouvrirent la Moscovie aux influences qui se développaient en Europe. Ivan III comprenait la nécessité de se mettre en contact suivi avec les nations d'Occident. Le R. P. Pierling le considère comme le « vrai fondateur de la diplomatie moscovite ». A plusieurs reprises, quelqu'un de ces Italiens vint à Rome faire des démarches intéressées, apportant des objets curieux et demandant des services.

Ces services concernent souvent l'antagonisme qui se perpétue entre la Russie et la Pologne. On voit aussi des aventuriers concevoir des combinaisons à la fois commerciales, politiques et religieuses. L'une d'elles a fatigué la perspicacité des érudits. Elle est l'œuvre d'un Allemand, nommé Hans Schlitte, qui avait reçu d'Ivan IV la mission d'embaucher des savants et des artistes. Ce n'était qu'un agent subalterne. Il prit le titre d'ambassadeur, pénétra près de Charles-Quint auquel il en imposa et, chemin faisant, recueillant des renseignements et des idées, imagina d'introduire le christianisme à Moscou. Il inventa au jour le jour tout ce qui était nécessaire et il amena l'empereur à intervenir près du Pape Jules III. Tout un ensemble de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

négociations s'organisa ainsi sur un thème qui n'avait aucune base sérieuse. Le R. P. Pierling a débrouillé cette intrigue, qui tient du roman.

D'autres pourparlers, vraiment diplomatiques ceux-là, furent engagés. Ils émanaient de l'initiative du Saint-Siège et se rapportaient à la réouverture du concile de Trente. Canobio s'efforça vainement de pénétrer jusqu'au Tsar Ivan IV. L'occasion était la lutte déplorable qui se poursuivait entre la Pologne et Moscou. Comme l'événement devait se produire plus d'une fois ensuite, le roi de Pologne suscita des difficultés insurmontables. Lors de la mission de Portico, c'était le Tsar qui témoignait des dispositions les plus décourageantes. Après, c'est de Vienne que surgissent les obstacles. Le R. P. Pierling relate les incidents curieux des démarches infructueuses tentées par Clenke. Plus tard, nous verrons la grande ambassade et le succès de Possevino, auxquels le savant jésuite a consacré plusieurs monographies qui doivent entrer dans cet ouvrage.

Le premier volume donne une idée complète de la situation créée entre la Russie et le Saint-Siège par une longue série d'événements. Il montre aussi que le désir de la réunion est toujours demeuré présent à l'esprit des Papes.

Eugène Tavernier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE

La lettre du cardinal Wiseman à Lord Shrewsbury. — Nous publions en tête de ce numéro la remarquable lettre que le cardinal Wiseman, alors qu'il était évêque de Mélipotamus, écrivit en 1841, à Lord Shrewsbury. Cette lettre, très difficile à trouver aujourd'hui en Angleterre, n'a jamais été publiée en France. Elle mérite bien cependant d'être connue à cause du grand esprit chrétien qui l'anime et des belles pensées qu'elle développe. En ce moment surtout, il nous a paru opportun de la faire connaitre.

On aimera, nous en sommes sûrs, entendre le célèbre cardinal exprimer ses espérances pour l'avenir et constater que lui aussi croit à l'union. Chacun pourra recevoir de sa bouche des conseils autorisés et se pénétrer de son esprit si évangélique.

Cette lettre, le lecteur voudra bien se le rappeler, a été écrite il y a cinquante-cinq ans; depuis, bien des transformations se sont produites dans l'Église d'Angleterre, et la description qu'il donne de l'état d'alors n'est plus toujours exacte aujourd'hui; ces inexactitudes relatives ne doivent pas troubler le lecteur et l'empêcher de conclure avec le cardinal: car toutes les transformations ont été des perfectionnements. Si de l'état de l'Église anglicane de 1841 l'éminent écrivain tirait de puissants motifs d'espérer, à plus forte raison devons-nous espérer aujourd'hui. Il nous paraît bon cependant de signaler quelques-unes de ces transformations.

I. — Wiseman parle (p. 200) de la disparition dans l'Église anglicane des institutions monastiques et ascétiques. Cela n'est plus exact aujourd'hui. De nombreuses communautés religieuses pratiquant les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance existent dans l'Eglise d'Angleterre et vont se développant. De même bien des prêtres anglicans mènent une vie vraiment ascétique.

II. — L'influence du clergé s'est beaucoup développée. On pourrait citer, par exemple, son action heureuse dans plusieurs grèves et les réconciliations opérées dans des conflits entre patrons et ouvriers.

III. — Depuis 1841, les assemblées régulières des convocations ou conciles provinciaux n'ont pas été seulement autorisées légalement; mais elles se sont tenues en fait dans les deux provinces de Cantorbéry et d'York.

Dernièrement, on a jugé nécessaire de bâtir à Londres la *Church House*, une immense et belle construction, destinée à ces réunions. Les offrandes des fidèles ont fourni les sommes nécessaires.

IV. — La situation dépendante de l'Église à l'égard de l'État, peut-être un peu exagérée, même pour cette époque, n'a plus ce caractère dégradant. La conception de l'Église anglicane n'implique pas d'une façon nécessaire la servitude de l'autorité ecclésiastique vis-à-vis du pouvoir civil. En Amérique, en Australie, etc., l'Eglise est parfaitement libre. Et en Angleterre, bien que sa qualité de religion d'État lui crée une situation particulière, l'Église n'est plus dans la même dépendance qu'autrefois. Le procès de l'évêque de Lincoln et la conduite de l'archevêque de Cantorbéry en cette affaire le prouvent. Tou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tefois bien peu d'anglicans se refuseront à reconnaître que le pouvoir civil intervient encore trop dans les affaires de l'Église.

V. — Depuis 1841, un grand nombre d'églises ont été bâties par la générosité des fidèles. La pratique de la confession et de la communion fréquente s'est beaucoup développée. Des œuvres de zèle, de piété, ont été créées qui n'existaient pas alors. Des retraites sont prêchées aux prêtres et aux laïques, des missions sont données dans les villes et les campagnes. En un mot la situation de l'Église d'Angleterre a grandement changé. Si Wiseman espérait malgré tout et quand même, à plus forte raison devons-nous espérer, nous qui avons en face de nous une Église plus pure et mieux disposée.

Les ordinations anglicanes et les conversions individuelles. — J'ai dit précédemment que la question de la validité des ordinations, comme elle a été traitée autrefois, n'avait eu que très peu d'influence sur l'ensemble des conversions individuelles. On peut bien se demander maintenant quel sera, au même point de vue, l'effet d'une décision rendue par le Saint-Siège à la suite des travaux de la commission.

Au risque d'étonner beaucoup, je crois pouvoir dire qu'une décision, quelle qu'elle soit, amènera des conversions individuelles, et je vais essayer de le faire comprendre.

Ceux d'entre nous qui ont été en rapport avec des anglicans désireux de devenir catholiques savent à quel point il faut respecter leurs anciennes convictions au sujet des sacrements. Pour un grand nombre, le premier obstacle à une conversion est la réitération conditionnelle du baptême, beaucoup trop généralement usitée peut-être. Je me souviens avoir reçu à ce sujet, de la part d'une anglicane, une véritable thèse appuyée sur le concile de Trente et sur nos théologiens pour me prouver que nous n'avions pas le droit de baptiser de nouveau ses coreligionnaires. Et lorsque des circonstances spéciales permettent au prêtre catholique de ne pas insister sur ce point, une grande difficulté est aplanie. Il en est de même pour les ordres. Des clergymen, en devenant catholiques, demandent à être prêtres et se soumettent à une réordination. Mais on ignore généralement que beaucoup trouvent cette obligation bien dure et que certains, tout en acceptant la nécessité de se convertir, refusent une nouvelle ordination parce qu'ils sont convaincus de la réalité de leur sacerdoce. Ils se condamnent bien malgré eux à la vie laïque. Pour ceux-là, il est aisé de comprendre à quel point ils ont souffert en suivant l'inspiration de leur conscience. La même conviction se retrouve naturellement chez les simples fidèles. Un prêtre vénérable qui venait de recevoir l'abjuration d'une anglicane crut pouvoir parler après la cérémonie de la nullité des ordres. Il fut bien suppris d'entendre la nouvelle catholique lui répondre avec émotion : « Mais, mon Père, je crois à la validité des Ordinations anglicanes, et aujourd'hui comme hier, je suis convaincue d'avoir reçu Notre-Seigneur quand j'ai communié. »

Cet état d'esprit est général, on peut le dire, parmi les membres de la Haute-Église. Pour tous ceux-là un adoucissement dans la pratique de l'Église catholique enlèverait un obstacle et favoriserait les conversions.

D'un autre côté, bien des âmes, inquiètes déjà, poussées par les différents motifs que j'ai indiqués, seraient ébranlées complètement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par une décision qui rejetterait les ordinations. Cet effet se produirait en particulier chez les anglicans moins instruits.

Mais inutile d'insister là-dessus.

Tous nos lecteurs comprennent qu'en ce moment la question n'est pas là. Il ne s'agit pas de savoir, à la commission d'enquête, si telle décision produira des conversions individuelles ou n'en produira pas, si telle décision produira plus de conversions que telle autre.

Il ne s'agit pas, dans une affaire aussi grave, de calculs ou d'appréciations plus ou moins justes, plus ou moins opportunes. Il s'agit de vérité et de justice. Nos frères séparés, quels que soient leurs torts, ont droit à être jugés selon les lois éternelles de la vérité et de la justice, et non pas d'après la contingence des appréciations humaines trop souvent faussées par les passions.

Les catholiques sont assurés d'avance que la solution s'inspirera uniquement de ces principes. Le choix des membres de la commission fait par le Saint-Père en donne déjà la certitude, même aux anglicans.

Si des conversions individuelles nous passons à l'union en corps, nous n'aurons plus ici un effet également bon, produit par n'importe quelle sentence.

Il est évident pour tous qu'une condamnation détruirait les bons effets du rapprochement qui s'est accompli dans ces dernières années. Le fossé serait creusé plus profond que jamais entre les catholiques et les anglicans, et l'espérance d'une union ajournée à une époque lointaine, sinon entièrement détruite. On est convaincu de cette vérité quand on sait à quel point est vive chez eux la foi dans leurs sacrements, et combien ils aiment leur « chère vieille Église d'Angleterre ». Une décision de Rome dans ce sens n'influerait certainement pas d'une manière appréciable sur la marche actuelle de l'Église anglicane. Certains disent le contraire, nous le savons, ce sont les mêmes qui soutenaient que les décrets du Concile du Vatican devaient tuer tout de suite l'anglicanisme. Ils oublient tout simplement que pour porter coup un projectile doit pénétrer. L'Église d'Angleterre se trouve en ce moment dans une période de vitalité puissante, c'est incontestable. Elle est malheureusement, dans son ensemble, environnée d'une ceinture de préjugés qui la rend très difficilement accessible. Cela aussi est certain. Dès lors, pourquoi assigner un objectif particulier à des mesures que la vérité ou la justice peuvent réclamer à cause de nécessités plus générales ? Mieux vaut se consoler auprès de Dieu des inéluctables exigences, et attendre des temps meilleurs.

Mais croire que les seules conversions individuelles amèneront le retour de l'Angleterre à l'Église catholique nous est impossible. Mettez-vous en face de l'Église établie, puissante par sa fortune et ses traditions, par les racines profondes qu'elle projette au cœur du pays, par la foi et l'énergie d'un grand nombre de ses membres, par la science d'un clergé tout à fait uni au mouvement intellectuel de la nation, et demandez-vous si elle peut être absorbée par l'Église catholique anglaise.

Le cardinal Manning, dans *Les obstacles à la propagation de la religion catholique en Angleterre*, évalue à 200.000 le nombre des catholiques anglais. Tous les autres catholiques habitant l'Angleterre sont Irlandais. La très grande majorité des prêtres catholiques résidant en Angleterre sont aussi Irlandais. Or, les Irlandais, malgré leur nombre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur valeur personnelle et leur dévouement, ne constituent pas en réalité pour l'Église catholique en Angleterre une force, mais une faiblesse. Le clergé, dit le cardinal Manning, ne peut avoir une véritable influence que s'il est à la fois *colto* et *civile*. Il ne peut être *civile* que s'il aime son pays, et en vérité on ne peut pas demander aux Irlandais d'aimer l'Angleterre. Il y a donc dans l'Église catholique anglaise, outre les difficultés inhérentes à l'œuvre, outre son petit nombre, des éléments adverses qui paralysent son action. Si déjà il est bien difficile d'entrevoir la possibilité d'amener un à un tous les membres de l'Église d'Angleterre, de les détacher individuellement du corps auquel ils adhèrent par les mille racines de leur patriotisme et de leur foi, l'impossibilité apparaît manifeste quand, pour arriver à ce résultat, on ne dispose en grande partie que d'éléments qui par leur nature tendent à produire l'effet contraire. — F. P.

Un discours de Lord Halifax. — Au dernier meeting de l'*English Church Union*, tenu le 20 avril, à Londres, Lord Halifax a prononcé le discours suivant :

« Il y a deux sujets sur lesquels j'aimerais dire quelques mots avant de commencer le travail que nous avons à faire ce soir, car ce sont deux sujets d'un intérêt tout spécial pour les membres de cette union. Vous avez peut-être vu la semaine passée deux remarquables lettres de Rome dans les colonnes du *Daily Chronicle*; on dit que l'auteur de ces lettres est l'éditeur du *Daily Chronicle* lui-même; quoi qu'il en soit, il est certain que celui qui en est l'auteur est extraordinairement bien informé et que ses communications ont une importance qui ne s'attache pas toujours aux correspondances de journaux. Il y a cependant une sérieuse erreur de fait et une sérieuse méprise quant aux motifs qui, je pense, doivent être corrigés; et, comme elles sont l'une et l'autre associées à mon nom, il semble naturel que je les fasse moi-même, bien qu'en agissant ainsi je désire me mettre à l'abri de toute supposition qui me ferait endosser les autres assertions contenues dans les lettres en question.

« L'écrivain du *Daily Chronicle*, en parlant de la commission qui, par le désir du Pape, siège actuellement à Rome pour étudier la question de la validité des ordres conférés par l'Église d'Angleterre, fait entendre que cette commission est due à l'insistance passionnée avec laquelle Lord Halifax et une partie de l'Église d'Angleterre ont essayé d'obtenir une reconnaissance de la validité de ces ordres par le Saint-Siège ; et les motifs qui nous sont imputés pour une telle action de notre part sont le désir d'obtenir d'une autorité telle que celle de Rome, une affirmation que le clergé anglais est en possession du pouvoir inhérent à tout sacerdoce valide, celui de consacrer la sainte Eucharistie et d'offrir le sacrifice eucharistique. Nous désirons certes la réunion de la chrétienté et nous la désirons avec ardeur et avec passion ; nous la désirons parce que nous aimons Notre-Seigneur, imparfaitement sans doute, et que nous ne pouvons pas supporter le déshonneur fait à son saint nom par les divisions qui existent parmi ses disciples; nous la désirons avec ardeur parce que, bien que d'une manière imparfaite, nous aimons nos frères et que nous voyons combien d'entre eux sont tenus éloignés de Celui qui est la seule source de vie et de lumière, comme aussi de bonheur, par nos malheureuses divisions; et parce que nous désirons cela, et parce que nous avons constaté que par suite de l'ignorance et des préjugés qui obscur-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cissent la question, si Rome et l'Angleterre doivent jamais être réunies *de nouveau*, ce ne sera que si l'on trouve tout d'abord un terrain commun, terrain sur lequel, sans aucun compromis de principe, les deux parties peuvent être mises en contact, terrain qui nous est fourni par la question des ordres sur laquelle l'Église d'Angleterre a tout à gagner à une franche et entière discussion : — pour toutes ces raisons, nous avons été heureux de voir que la question a été soulevée comme elle a été en France et posée de nouveau à Rome. Qui peut douter que si, comme conséquence d'un entier exposé des faits, l'Église romaine allait reconnaître l'injustice dont elle a été coupable, et admettre la validité de nos ordres, un grand obstacle à la réunion serait ainsi enlevé? C'est donc comme un moyen de parvenir à ce but, la réunion de la chrétienté, but que le Pape désire, et nullement parce que nous avions quelques doutes, même les plus légers, quant à la validité des ordres de l'Église d'Angleterre ou parce que nous demandions une reconnaissance de la part de Rome à ajouter à notre complète assurance de leur parfaite validité, que la question des ordres anglicans vient d'être soulevée en France et qu'elle est actuellement en discussion à Rome.

« Combien complètement le Pape comprend la question, c'est ce qui est prouvé par l'ensemble de son action, par ce fait qu'il a lui-même fait entrer dans la commission l'abbé Duchesne, Mgr Gasparri, le Père Scannell et le Père de Augustinis, jésuite, professeur au Collège romain, théologiens qu'il sait les uns et les autres favorables aux revendications de l'Église d'Angleterre.

« A coup sûr, il y en a d'autres, et parmi ceux-ci certains de nos compatriotes, qui désirent une condamnation et qui s'en réjouiraient.

« Je désirerais que cela ne fût pas, à la fois pour eux et pour la cause de la paix et de la vérité; mais le tort qui serait fait, si leurs vœux se réalisaient, ne nous serait pas fait à nous ni à l'Église d'Angleterre. Notre amour pour notre Église et la confiance que nous avons en elle restera ce qu'il est et même ne fera qu'augmenter si une condamnation survient; mais le coup serait porté aux plus larges espérances que Léon XIII a tant fait pour encourager et dont la réalisation lui tient tant à cœur. Bien plus, cela sera pour Rome même une source de grandes difficultés pour le maintien général du sacerdoce chrétien et de tout le principe sacramentel. Qu'il plaise à Dieu, dont la souveraine Providence est apparue presque visiblement à ceux qui ont été mêlés aux événements de ces trois dernières années, qu'il lui plaise, dis-je, d'empêcher un si grand malheur et de guider les esprits de tous, soit à Rome, soit en Angleterre, et spécialement les esprits de ceux qui détiennent l'autorité, qu'il lui plaise de se servir de ces recherches qui sont faites actuellement, et cela dans l'intérêt de la paix et de la vérité, pour l'établissement de conférences entre théologiens autorisés des deux parties, conférences propres à une discussion soigneuse, patiente et charitable de tous les malentendus et de toutes les difficultés qui nous tiennent présentement séparés ! »

***

Au sujet de ce discours et des commentaires qu'il a soulevés, dans divers journaux, et notamment, dans le *Catholic Times*, Lord Halifax vient d'adresser au directeur de ce dernier journal la lettre suivante :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Monsieur,

« L'attitude du *Catholic Times* a été si sympathique à la cause de la réunion et si amicale pour moi-même, que je ne veux pas laisser passer sans commentaires les appréciations que je viens seulement de lire dans son numéro du 24.

« Je n'ai jamais eu aucun doute, pas même le moindre, quant à la validité des ordres conférés par l'Eglise anglicane. Si une conviction bien qu'absolue est encore susceptible de s'accroître, la mienne se serait accrue à la suite de l'étude soigneuse et sans parti pris que j'ai faite du procès de nos ordres tel qu'il a été établi sous diverses formes dans le *Tablet*.

« Ce n'est donc pas pour eux et en leur faveur que j'eusse pu désirer voir faire une enquête.

« C'est entièrement parce que je suis convaincu qu'une injustice a été commise par Rome à l'égard de l'Église d'Angleterre en cette matière, et que cette injustice barre la route à toutes les chances de réunion, que j'ai insisté pour que la question fût reprise. Un changement d'attitude sur ce point de la part de Rome serait un pas vers la paix et ferait plus que toute autre chose — c'est là ma conviction — pour amener également un changement d'attitude de la part des membres de l'Église d'Angleterre, changement qui rendrait beaucoup plus possible que ne l'est actuellement, un examen loyal et sincère des revendications que l'Église romaine a le droit de faire valoir.

« Je désire voir rendre justice à ces revendications, je souhaite ardemment de voir les droits du Saint-Siège reconnus; comment alors ne serais-je pas peiné et désappointé, alors que je travaille pour la paix, de voir les autres se préparer à la lutte?

« Est-il si difficile d'admettre qu'un profond et dévoué attachement à l'Eglise d'Angleterre est compatible avec un ardent désir de voir renouer les anciens liens entre Rome et Cantorbéry, ou de se rendre compte qu'un refus de reconnaître légitimes des revendications qui sont considérées comme admises par des théologiens aussi distingués que le savant jésuite, le Père de Augustinis, pour ne citer qu'un nom, — est-il si difficile, dis-je, de se rendre compte que ce refus, au milieu de tous les regrets accompagnant forcément un tel coup porté aux espérances croissantes de paix, doit augmenter l'attachement et la fidélité, déjà nourris par ses membres, pour une Eglise qui, quelles que puissent être ses faiblesses, est intimement liée à tout ce qu'il y a de plus noble et de meilleur dans l'histoire de la nation anglaise?

« Le sentiment de l'injure fait croître l'attachement : c'est tout ce que j'ai dit et rien de plus.

« Vôtre, etc...

« HALIFAX. »

79, Eaton Square S. W., 26 avril 1896.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DOCUMENTS

CŒNA DOMINICA ET SACRA COMMUNIO

QUÆ VULGO NOMINATUR

MISSA

(*Suite*)

Hæc verba præcedentia dicat Sacerdos, usque ad Altare conversus, sine ulla elevatione vel monstratione Sacramenti ad populum.

Unde et humiles, Domine Pater cœlestis, nos tui servi, secundum institutionem dilecti Filii tui Salvatoris nostri Jesu Christi, hic coram divina Majestate tua, de his tuis sanctis donis ac datis memoriam celebramus et facimus quam nobis Filius tuus facere præcepit : memores ejusdem tam beatæ Passionis, necnon et ab inferis Resurrectionis, sed et in cœlos gloriosæ Resurrectionis : tibi gratias ex animo agentes propter innumerabilia beneficia nobis inde collata; suppliciter rogantes paternam tuam bonitatem ut hoc nostrum laudis et gratiarum sacrificium benignus accipias; humillime supplicantes ut propter Merita et Mortem Filii tui Jesu Christi, et per fidem in Sanguine ipsius et nos et universa Ecclesia tua peccatorum remissionem et cetera omnia Passionis ejus beneficia consequamur. Et hic, tibi, Domine, offerimus et exhibemus nosmetipsos, animas et corpora nostra, tibi hostiam rationabilem, sanctam, et viventem; supplices te rogantes ut quotquot hujus sacræ Communionis participes futuri sint pretiosissimum Corpus et Sanguinem Filii tui Jesu Christi digne accipiant, et omni benedictione cœlesti et gratia tua repleantur, et unum fiant corpus cum Filio tuo Jesu Christo, ut ipse in eis habitet; et ei in ipso. Et quamvis propter multiplicia peccata nostra non digni simus qui ullum sacrificium tibi offeramus, hanc tamen debitam oblationem servitutis nostræ, quæsumus, accipias, et has preces et supplicationes nostras jubeas perferri, per ministerium sanctorum Angelorum tuorum, in sanctum Tabernaculum tuum in conspectu divinæ Majestatis tuæ; non æstimator meriti, sed veniæ largitor, per Christum Dominum nostrum; per quem, et cum quo, sit tibi Deo Patri Omnipotenti, in unitate Spiritus Sancti, omnis honor et gloria per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Oremus.

PRÆCEPTIS Christi Salvatoris nostri moniti et instituti, audemus dicere : Pater noster, qui es in cœlis, sanctificetur Nomen tuum. Adveniat regnum tuum. Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. Et ne nos inducas in tentationem.

Resp. Sed libera nos a malo. Amen.

Tunc dicat Sacerdos,

Pax Domini sit semper vobiscum.
Clerici. Et cum spiritu tuo.

Sacerdos.

AGNUS noster Paschalis Christus semel est pro nobis oblatus, cum peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum; Ipse enim verus est Agnus Dei qui tollit peccata mundi : itaque jucundam et sanctam solemnitatem cum Domino celebremus.

Deinde Sacerdos, ad eos conversus qui convenerunt ad Sacram Communionem, dicat,

Vos quos vere et serio peccatorum vestrorum coram Deo Omnipotente pœnitet, qui erga proximos veram habetis charitatem, et novam vitam instituere decrevistis, mandatis Dei obsequendo, et in sanctis viis ejus posthac ambulando; accedite, et hoc sanctum Sacramentum percipite ad vestram consolationem; humilem vestram confessionem facite Deo Omnipotenti, et sanctæ Ecclesiæ suæ hic in Nomine suo congregatæ, reverenter genuflexi.

Deinde fiat hæc generalis Confessio in nomine eorum omnium qui sacram Communionem percipere velint, vel per unum ex iis, vel per unum ex Ministris, vel per ipsum Sacerdotem, omnibus humiliter genuflexis.

OMNIPOTENS Deus, Pater Domini Jesu Christi, Conditor omnium rerum, Judex omnium hominum; confitemur et deploramus multiplicia peccata et delicta nostra, quæ, subinde, impie admisimus, cogitatione, verbo, et opere, contra divinam Majestatem tuam, provocantes adversus nos justissimam iram et indignationem tuam. Serio nos pœnitet, et ex animo dolemus ob has prævaricationes nostras; quarum recordatio nobis acerba est, onus intolerabile. Miserere nostri, miserere nostri, Pater misericors; propter Filium tuum Jesum Christum Dominum nostrum, quod præteritum est nobis condona; et concede ut semper posthac tibi in novitate vitæ serviamus, ad honorem et gloriam Nominis tui; per Jesum Christum Dominum nostrum.

Deinde Sacerdos erigat se, et ad populum conversus, ita dicat :

OMNIPOTENS Deus, Pater noster cœlestis, qui pro magna miseri-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cordia sua omnibus ex animo pœnitentibus, ad se cum vera fide conversis, peccatorum remissionem est pollicitus; Misereatur vestri; et dimittat vobis omnia peccata vestra; liberet vos ab omni malo; conservet et confirmet in omni bono; et ad vitam perducat æternam; per Jesum Christum Dominum nostrum. Amen.

Deinde Sacerdos prœterea dicat,

Audite quam consolatoriis verbis omnes ad se veraciter conversos alloquitur Christus Salvator noster.

Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret, ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam.

Audite etiam quid dicat sanctus Paulus.

Fidelis sermo, et omni acceptione dignus, quod Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere.

Audite etiam quid dicat sanctus Johannes.

Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum justum, et ipse est propitiatio pro peccatis nostris.

Deinde Sacerdos, ad Dei mensam conversus, genua flectat, et hanc sequentem dicat orationem nomine eorum omnium qui communicare volunt :

Non justitiæ nostræ, misericors Domine, sed multitudinis magnarum miserationum tuarum fiducia, ad hanc Mensam tuam accedere audemus : Non sumus digni qui vel micas sub Mensa tua colligamus; Tu autem idem ille es Dominus cui proprium est semper misereri : Tribuas igitur nobis, benigne Domine, Carnem dilecti Filii tui Jesu Christi ita manducare et Sanguinem ejus bibere in sacrosanctis hisce Mysteriis, ut nos perpetuo habitemus in eo, et ipse in nobis, ut corpora nostra immunda per Corpus ejus mundentur, et animæ per pretiosissimum ejus Sanguinem laventur. Amen.

Tum Sacerdos Communionem sub utraque specie ipse primus sumat, deinde eam aliis Ministris, si qui adsint, tradat, ut parati sint ad summum Ministrum adjuvandum, et postea populo.

Et cum Sacramentum Corporis Christi tradit, unicuique hæc verba dicat :

Corpus Domini nostri Jesu Christi, quod pro te datum est, custodiat corpus et animam tuam in vitam æternam.

Et Minister Sacramentum Sanguinis tradens, et unicuique semel dans bibere, et non amplius, dicat,

Sanguis Domini nostri Jesu Christi, quod pro te datum est, custodiat corpus et animam tuam in vitam aternam.

Si Diaconus adsit, vel alius Sacerdos, cum Calice sequatur; et, dum Sacerdos Sacramentum Corporis ministrat, sacramentum Sanguinis ministret, (ut expeditius fiat) secundum formulam suprascriptam.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tempore Communionis cantent Clerici,

AGNUS Dei, qui tollis peccata mundi : Miserere nobis.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi : Miserere nobis.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi : Dona nobis pacem.

Eo tempore incipientes quum Sacerdos accipit sacram Communionem : Et finita Communione, cantent Clerici Post-Communionem.

Capitula Sacræ Scripturæ, e quibus unum, pro Post-Communione, quam vocant, singulis diebus dicatur aut cantetur post sacram Communionem.

SI quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Matth. xvi.

Qui sustinuerit in finem, hic salvus erit. Mar. xiii.

Benedictus Dominus Deus Israel; quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ. Ideo serviamus illi omnibus diebus nostris, in sanctitate et justitia coram ipso accepti. Luc. i.

Beati servi illi quos cum venerit Dominus invenerit vigilantes. Luc. xii.

Vos estote parati, quia qua hora non putatis Filius hominis veniet. Luc. xii.

Ille servus qui cognovit voluntatem Domini sui, et non præparavit, et non fecit secundum voluntatem ejus, vapulabit multis. Luc. xii.

Venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. Joan. iv.

Ecce sanus factus es; jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. Joan. v.

Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli mei eritis; et cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos. Joan. viii.

Dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis. Joan. xii.

Qui habet mandata mea, et servat ea, ille est qui diligit me. Joan. xiv.

Si quis diligit me, sermonem meum servabit; et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. Joan. xiv.

Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis petetis, et fiet vobis. Joan. xv.

In hoc clarificatus est Pater meus, ut fructum plurimum afferatis, et efficiamini mei discipuli. Joan. xv.

Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. Joan. xv.

Si Deus pro nobis, quis contra nos? Qui etiam proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. Ad Rom. viii.

Quis accusabit adversus electos Dei? Deus qui justificat. Quis est qui condemnet? Ad Rom. viii.

Nox præcessit, dies autem appropinquavit. Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis. Ad Rom. xiii.

Christus Jesus factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tificatio, et redemptio : ut (quemadmodum scriptum est) qui gloriatur, in Domino glorietur. I ad Cor. i.

Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis. Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus. I ad Cor. iii.

Empti estis pretio magno. Glorificate Deum in corpore vestro, et in spiritu vestro, Dei enim sunt. I ad Cor. vi.

Estote imitatores Dei, sicut filii charissimi; et ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis. Ad Ephes. v.

Deinde Sacerdos Deo gratias agat, in nomine eorum omnium qui communicaverunt; prius autem dicat, conversus ad populum,

Dominus vobiscum.
Resp. Et cum spiritu tuo.

Sacerdos.

Oremus.

Omnipotens sempiterne Deus, tibi toto cordis affectu gratias agimus, quia nos in his sanctis Mysteriis cibo spirituali pretiosissimi Corporis et Sanguinis Filii tui Salvatoris nostri Jesu Christi pascere dignatus es; et nos eadem recte accipientes certiores fecisti de gratia et bonitate tua erga nos: et quod sumus vera membra corpori Filii tui mystico, fidelium omnium beatæ societati, incorporata, et hæredes secundum spem æterni regni tui, propter merita pretiosissimæ Mortis et Passionis dilecti Filii tui. Te igitur, cœlestis Pater, supplices rogamus, ut gratiæ tuæ subsidiis adjuti in sancta illa societate perseveremus, et ea omnia bona faciamus opera, quæ præparasti ut in illis ambulemus : per Jesum Christum Dominum nostrum, cui sit tecum, in unitate Spiritus Sancti, omnis honor et gloria per omnia sæcula sæculorum.

Deinde Sacerdos, ad populum conversus, eos hac benedictione dimittat :

Pax Dei (quæ exsuperat omnem sensum) custodiat corda vestra et intelligentias vestras in scientia et amore Dei, et Filii ejus Jesu Christi Domini nostri. Et benedictio Dei Omnipotentis, Patris, Filii, et Spiritus Sancti, sit super vos, et maneat semper vobiscum.

Deinde populus respondeat,

Amen.

Ubi nulli sint Clerici, Sacerdos ea omnia dicat quæ hic eis cantanda assignatur.

Quum sacra Communio in feriis celebratur, vel in domibus privatis, tunc Gloria in excelsis, Credo, Homilia, et Exhortatio quæ incipit Vos, dilecssimi &c., *omitti possunt.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ORATIONES, quarum una post Offertorium dicenda est his diebus quibus nulla est Communio.

ADESTO, Domine, supplicationibus nostris, et viam famulorum tuorum in salutis tuæ prosperitate dispone : ut inter omnes viæ et vitæ hujus varietates, præsenti misericordiæ tuæ semper protegantur auxilio; per Christum Dominum nostrum. Amen.

DIRIGERE et sanctificare et regere dignare, Domine Deus Omnipotens et æterne, quæsumus, corda et corpora nostra in lege tua, et in operibus mandatorum tuorum; ut hic et in æternum, te auxiliante, et corpore et anima sani et salva custodiamur; per Dominum et Salvatorem nostrum Jesum Christum. Amen.

PRÆSTA, quæsumus, Omnipotens Deus, ut verba quæ hodie auribus exterius accepimus, ita gratia tua cordibus nostris interius inserantur, ut in nobis bonæ vitæ fructum proferant, ad honorem et laudem Nominis tui; per Jesum Christum Dominum nostrum. Amen.

ACTIONES nostras, quæsumus, Domine, aspirando præveni, et adjuvando prosequere; ut cuncta nostra operatio a te semper incipiat et per te cœpta finiatur, quatenus sanctum Nomen tuum glorificemus, et misericordia tua vitam æternam consequamur; per Jesum Christum Dominum nostrum. Amen.

OMNIPOTENS Deus, totius sapientiæ fons, cui patet quod opus sit nobis anteaquam petamus, et nostra in petendo ignorantia; miserere, quæsumus, infirmitatum nostrarum; et quæ pro indignitate nostra petere non audemus, et pro cæcitate nostra non possumus, tu nobis propitius concedere digneris, propter dignitatem Filii tui Jesu Christi Domini nostri. Amen.

OMNIPOTENS Deus, qui in Nomine Filii tui rogantium petitiones exaudire promisisti; aures tuas, quæsumus, nobis benignus inclina, qui jam preces et supplicationes nostras coram te fecimus; et concede et quæ secundum voluntatem tuam fideliter rogavimus, efficaciter consequamur, ad subsidium necessitatis nostræ et ad illustrandam gloriam tuam; per Jesum Christum Dominum nostrum. Amen.

Pro pluvia.

DEUS, Pater cœlestis, qui per Filium tuum Jesum Christum universis regnum tuum et justitiam ejus quærentibus omnia corporali vitæ necessaria promisisti; nobis, quæsumus, in hac nostra necessitate pluviam tribue congruentem; ut terræ fructus ad nostram consolationem et honorem tuum percipiamus; per Jesum Christum Dominum nostrum.

Pro aeris serenitate.

DOMINE Deus, qui olim, propter hominum peccata, mundum universum, octo tantum hominibus exceptis, submersisti, et postea, pro bonitate tua, pollicitus es eum non iterum te ita deleturum; sup-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plices te rogamus, ut quamvis propter iniquitatem nostram nimia ista pluvia vexari meriti simus, pœnitentibus tamen eam aeris tribuas serenitatem qua terræ fructus tempore opportuno percipiamus, et per pœnam illatam mores emendare, et propter tuam petitionis nostræ concessionem tibi grates reddere discamus; per Jesum Christum Dominum nostrum.

Feriis quartis et sextis Litania Anglicè dicatur aut cantetur in omnibus locis, eam secundum formam quæ Injunctionibus Regiæ Majestatis præscripta est; vel quæ aliter a Celsitudine sua præscripta sit vel fuerit. Et licet nemo sit qui cum Sacerdote communicare velit, istis tamen diebus (post Litaniam finitam) Sacerdos Albam simplicem induat, vel Superpelliceum, cum Cappa, et omnia dicat ad Altare (quæ in celebranda Cœna Dominica sunt dicenda) usque ad Offertorium inclusive : Et deinde addat unum vel plures ex Orationibus suprascriptis, prout opus sit, ad suum arbitrium. Deinde, ad populum conversus, dimittat eos usitata benedictione.

Secundum eundem ordinem fiant omnia ceteris diebus, quandocunque populus in Ecclesia ad orandum convenire soleat, nullus autem cum Sacerdote communicare velit.

Item, Neque in Capellis adjacentibus, nec in alio quocumque loco fiat celebratio Cœnæ Dominicæ, nisi adsint qui cum Sacerdote communicare velint. Et in hujusmodi Capellis adjacentibus, ubi moris non fuit ut populus panem sacrum solvat, vel pro charitate sua provideant ut Commnnionis impensæ tolerentur, vel ad eam accipiendam ad Parochialem suam Ecclesiam conveniant.

Ut auferatur omnis materia et occasio dissensionis, Panis in Communionem præparatus eundem in modum et speciem per hoc universum Regnum fiat; videlicet, sine fermento, et forma rotunda, sicut antea, sed sine ulla quacumque specie impressionis, et aliquantulo major et altior quam fuit antea, quo convenienter in plures particulas dividi possit : unusquisque autem in duas ad minimum particulas, vel plures, ad arbitrium Ministri, dividetur, et ita distribuatur. Nec minus in parte accipi quam in toto æstiment homines, sed in unaquaque particula totum Corpus Salvatoris nostri Jesu Christi.

Item, Quia Pastores et Parochi intra hoc Regnum in Parochiis suis, sumptibus et impensis suis, Panis et Vini quod ad Sacram Communionem sufficiat perpetuo providebunt, (quandocunque Parochiani sui eam in spiritualem suam consolationem accipere velint) ideo Parochianis cujuscunque Parochiæ mandatum est, ad hujusmodi sumptus impensasque rependendas, singulis Dominicis, tempore Offertorii, justum valorem pretiumque panis sacri offerre (cum omni pecunia ceterisque quæ cum eo offerri solebant) in usum Pastorum Parochorumque suorum, idque in eodem ordine et cursu quo dictum panem sacrum providere et solvere solebant.

Item, Ut receptio Sacramenti beati Corporis et Sanguinis Christi cum ejus Sacramenti institutione et cum consuetudine Ecclesiæ Primitivæ optime congruat; in Ecclesiis omnibus Cathedralibus et Collegiatis alii etiam communicent cum Sacerdote qui ministrat. Et ut idem observetur passim

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et ubique per Regnum, unus aliquis ad minimum ex ea familia in singulis Parochiis cui, in ordine vicis suæ, secundum ordinationem suprascriptam, pro Communionis impensis offerre pertinet, vel aliquis alius quem ut eorum loco offerat providerint, sacram Communionem cum Sacerdote accipiat : id quod convenientius fieri potest quum de tempore vicis suæ prius certiores facti sunt, ideoque se ad Sacramentum digne accipiendum disponere possunt. Et una cum illo vel illis qui ita pro impensis Communionis offerunt, ceteri etiam qui tunc ad id sunt pie præparati Communionem accipiant. Ita Minister, nonnullos semper habens qui secum communicent, tanta et tam sancta Mysteria possit celebrare cum Suffragiis omnibus et ordine debito huic officiò assignatis. Et Sacerdos in feriis a celebratione Communionis abstineat nisi quosdam habeat qui cum eo communicent.

Præterea, Vir omnis et fœmina Divinum Servitium audire tenetur, et adesse, in Ecclesia Parochiali ubi habitant, ibique orationi devotæ vel tacitæ meditationi pie intendere; ibi Debita sua persolvere, semel ad minimum in anno communicare, et ibi cetera Sacramenta Ritusque qui in hoc Libro ordinantur participare. Quicumque vero voluntarie, nullam justam ob causam, Ecclesiam Parochialem dereliquerit, vel in ea impie se gesserit, re perspecta, secundum Regni Leges Ecclesiasticas excommunicetur, vel aliam patiatur pœnam, prout Judici Ecclesiastico visum fuerit, ad ejus arbitrium.

Item, Quanquam legatur apud antiquos scriptores populum multis adhinc annis Sacramentum Corporis Christi de manibus Sacerdotis suas in manus accipere solitum fuisse, nec aliter a Christo ordinatum sit; tamen, quia id sæpe abstulerunt, secum detinuerunt, variisque modis ad superstitionem et impietatem detorserunt : ne postea hujusmodi quidquam suscipiatur, et ut per universum Regnum eadem prævaleat consuetudo, convenire videtur populum vulgo Sacramentum Corporis Christi in ore suo accipere, de manu Sacerdotis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

THE

SUPPER OF THE LORD,

AND

THE HOLY COMMUNION,

COMMONLY CALLED THE MASS

§ 71. ¶ *SO many as intend*[1] *to be partakers of the holy Communion, shall signify their names to the Curate*[2] *over night, or else in the morning, afore the beginning of Matins*[3], *or immediately after.*

Second Edw. VI. 1552.

THE

ORDER FOR THE ADMINISTRATION

OF THE

LORD'S SUPPER,

OR

HOLY COMMUNION.

§ 71. *SO many as intend, etc.*
§ 72. *And if any of those, etc.*
§ 73. ¶ *The same order shall, etc.*

[Same throughout as 1549.]

Elizabeth, 1559.

THE ORDER FOR THE ADMINISTRATION OF THE LORD'S SUPPER, OR HOLY COMMUNION.

[Same as 1552.]

§ 71. *SO many as intend, etc.*
§ 72. *And if any of those, etc.*
§ 73. *The same order shall, etc.*

[Same throughout as 1549.]

James I. 1604.

THE ORDER FOR THE ADMINISTRATION OF THE LORD'S SUPPER, OR HOLY COMMUNION.

§ 71. *SO many as intend, etc.*
§ 72. *And if any of those, etc.*
§ 73. *The same order shall, etc.*

[Same throughout as 1549.]

Scotch Liturgy. 1637.

THE ORDER OF THE ADMINISTRATION OF THE LORD'S SUPPER, OR HOLY COMMUNION.

[Same as 1552.]

§ 71. *SO many as intend, etc.*
§ 72. *And if any of those, etc.*
§ 73. *The same order shall, etc.*

[Same throughout as 1549.]

---

[1] In one ed., 1559 "as do intend."
[2] In Scotch ed., 1637, "the Presbyter or Curate."
[3] In ed. 1552, and all editions after, "Morning Prayer" instead of "Matins;" in one ed., 1549, "of the Matins."

Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 72. ¶ *And if any of those be an open and notorious evil liver, so that the congregation*[4] *by him is offended, or have done any wrong to his neighbours by word or deed: The Curate*[5] *shall*[6] *call him, and advertise him, in any wise not to*[7] *presume to*[8] *the Lord's table, until he have openly declared himself to have truly repented, and amended his former naughty life: that the congregation*[9] *may thereby be satisfied, which afore were*[10] *offended: and that the have recompensed the parties, whom he hath done wrong unto, or at the least be*[11] *in full purpose so to do, as soon as he conveniently may.*

§ 73. ¶ *The same order shall the Curate use, with those betwixt whom he perceiveth malice and hatred to reign, not suffering them to be partakers of the Lord's table, until he know them to be reconciled. And if one of the parties so at variance be content to forgive from the bottom of his heart all that the other hath trespassed against him, and to make amends for that he himself hath offended: and the other party will not be persuaded to a godly unity, but remain still in his frowardness and malice: The Minister*[12] *in that case ought to admit the penitent person to the holy Communion, and not him that is obstinate.*

Charles II. 1662.

THE ORDER

FOR THE

Administration of the Lord's Supper.

OR

HOLY COMMUNION

§ 71. ¶ *So many as intend to be partatakers of the holy Communion shall signify their names to the Curate et least some time the day before.*

§ 72 ¶ *And if any of those be an open and notorious evil liver, or have done any wrong to his neighbours by word or deed, so that the Congregation be thereby offended; the Curate having knowledge thereof, shall call him and advertise him, that in any wise he presume not to come to the Lord's table, until he hath openly declared himself to have truly repented and amended his former naughty life, that the Congregation may thereby be satisfied, which before were offended; and that he hath recompensed the parties to whom he hath done wrong, or at least declare himself to be in full purpose so to do, as soon as he conveniently may.*

§ 73. ¶ *The same order shall the Curate use, etc.*

[Same as 1549, with following addition.]

Provided that every Minister so repelling any, as is specified in this, or the next precedent Paragraph of this Rubrick, shall be obliged to give an account of the same to the Ordinary within fourteen days after at the farthest. And the Ordinary shall proceed against the offending person according to the Canon.

---

[4] In Scotch ed., 1637, " the Church."
[5] In Scotch ed., 1637, " the Presbyter et Curate. "
[6] In eds. 1552, and afterwards, " having knowledge thereof shall. ".
[7] In three eds., 1549, " to " *omitted.*
[8] In Scotch ed., 1637, presume to come to. "
[9] In Scotch ed., 1637, " the Church. "
[10] In Scotch ed., 1637, " was. ".
[11] In eds. 1552, and afterwards, " at the least declare himself to be. "
[12] In Scotch ed., 1637, the Presbyter or Minister. "

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 74. ¶ *Upon the day, and at the time appointed for the ministration of the holy Communion, the Priest that shall execute the [holy] ministry, shall put upon him the vesture appointed for that ministration, that is to say: a white Albe plain with a vestment or Cope. And where there be many Priests or Deacons, there so many shall be ready to help the Priest, in the ministration, as shall be requisite: And shall have upon them likewise the vestures appointed for their ministry, that is to say, Albes with tunicles. Then shall the Clerks sing in English for the office, or Introit, (as they call it,) a Psalm appointed for that day.*

§ 76. *The priest standing humbly afore the midst of the Altar, shall say the Lord's prayer, with this Collect.*

ALMIGHTY God, unto whom all hearts be open, and [13] all desires known, and from whom no secrets are hid: cleanse the thoughts of our hearts, by the inspiration of thy Holy Spirit: tha we may perfectly love thee, and worthily magnify thy holy name: through Christ our Lord. Amen.

Second Edw. VI. 1552.

[In this and subsequent editions, the rubric § 74 beginning "Upon the day" is *omitted*, and in its stead is ordered the following.]

§ 75. ¶ *The Table having at the Communion time a fair white linen cloth upon it, shall stand in the body of the Church, or in the chancel, where Morning prayer ad Evening prayer* [14] *be appointed to be said.*

§ 76. *And the Priest standing at the north side* [15] *of the Table, shall say the Lord's prayer, with this Collect. following.*

ALMIGHTY God, unto whom, etc.
[Same as 1549 to.]

..... Christ our Lord. Amen.

[Here follows
§ 79. *Then shall the Priest rehearse.* See p. 216.]

§ 78. *Then shall be said or sung* [16],

GLORY be to God on high: And in earth peace, etc.
[Same as 1549, to]
God the Father. Amen.

[Here follows
§ 128. *Then the Priest or the Bishop, etc.* See p. 258.]

Elizabeth, 1559.

§§ 75, 76. *Then Table having, etc.*
[Same as 1552.]

ALMIGHTY God, unto whom, etc.
[Same as 1549.]
[Here follows § 79. See p. 217.]

§§ 78. *Then shall be said or sung,*

GLORY be to God on high, etc.
[Same as 1549, to].
God the Father. Amen.
[Here follows § 128. See p. 259.]

James I. 1604.

§§ 75, 76. *The Table having, etc.*
[Same as 1552.]

ALMIGHTY God, unto whom, etc.
[Same as 1549.]
[Here follows § 79. See p. 216.]

§ 78. *Then shall be said or sung,*

GLORY be to God on high, etc.
[Same as 1549, to]
God the Father. Amen.
[Here follows § 128. See p. 259.]

---

[13] In ed. 1552, and afterwards, "and" *omitted*.

[14] In ed. 1663, "where morning and evening prayer are."

[15] In one ed., 1559, "northside" printed as one word.

[16] This hymn, in eds. 1552 and subsequent editions, is inserted towards the end of the Order, after § 127.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 77. *Them shall he say a Psalm appointed for the introit : which Psalm ended, the Priest shall say, or else the Clerks shall sing,*

iii. Lord have mercy upon us.
iii. Christ have mercy upon us.
iii. Lord have mercy upon us.

§ 78. *Them the Priest standing at God's board shall begin,*

Glory be to God on high.

The Clerks [17]. And in earth peace, good will towards men.

We praise thee, we bless thee, we worship thee, we glorify thee, we give thanks to thee for thy great glory, O Lord GOD, heavenly King, God the Father Almighty.

[O] Lord the only begotten Son Jesu Christ, O Lord GOD, Lamb of GOD, Son of the Father, that takest away the sins of the world, have mercy upon us [18] : thou that takest away the sins of the world, receive our prayer.

Thou that sittest at the right hand of God the Father, have mercy upon us : For thou only art holy, thou only art the Lord. Thou only, O Christ, with the Holy Ghost, are most high in the glory of God the glory of God the Father. Amen.

§ 79. *Them the priest shall turn him to the people and say,*

The Lord be with you.

The Answer. And with thy spirit.

[*The*] *Priest.* Let us pray.

Scotch Liturgy, 1637.

§ 75. *The holy Table having [at the Communion-time a carpet and a fair white linen cloth upon it, with other decent furniture, meet for the high mysteries there to be celebrated, shall stand at the uppermost part of the chancel, or church,* § 76, *where the Presbyter standing at the north side or end thereof, shall say the Lord's prayer, with this collect following for due preparation.*

OUR Father which art, etc.

[printed entire to]

... deliver us from evil Amen.

ALMIGHTY God, unto whom, etc.

[Same as 1549.]

[Here follows § 79.]

§ 78. *Then shall be said or sung,* Gloria in Excelsis, *in Englishas followeth.*

GLORY be to God on high, etc.

[Same as 1549, to]

God the Father. Amen.

[Here follows § 128. See p. 258.]

Charles II. 1662.

§§ 75, 76. ¶ *The Table at the Communion-time having a fair, etc., with*

[Same as 1552, to]

the Collect following, the people kneeling.

OUR Father which art, etc.

[printed entire to]

deliver us from evil. Amen.

The Collct.

ALMIGHTY God, unto whom, etc.

[Same as 1549.]

[Here follows § 79. See p. 217.]

§ 78. *Then shall be said or sung.*

GLORY be to God on high.

[Same as 1549, to]

God the Father. Amen.

[Here follows § 128. See p. 259.]

---

[17] In ed. 1552, and afterwards, " *The Clerks omitted.*

[18] In eds. 1552, and afterwards, the words " Thou that takest away the sins of the world, have mercy upon us," are here inserted.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

. . . .

Second Edw. VI. 1552.

§ 79. ¶ *Then shall the Priest rehearse distinctly all the Ten Commandments : and the people kneeling, shall after every Commandment ask God's mercy for their transgression of the same, after this sort* [19].

Minister [20].

God spake these words, and said : I am the Lord thy God. Thou shalt have none other Gods but me.

People.

Lord, have mercy upon us, and incline our hearts to keep this law.

Minister.

Thou shalt not make to thyself [21] any graven image, nor the likeness [22] of ane thing that is in heaven above, or in [23] the earth beneath, or [1] in the water under the earth. Thou shalt not [2] bow down [3] to them, nor worship [4] them : for I the Lord thy God am a jealous God, and visit the sin [5] of the fathers upon the children, unto the third and fourth generation of them that hate me, and shew [6] mercy unto thousands in [7] them that love me and keep my commandments.

People.

Lord, have mercy upon us, and incline our hearts to keep this law [8].

Minister.

Thou shalt not take the name of the Lord thy God in vain : for the Lord will not hold him guiltless that taketh his name in vain.

People.

Lord, have mercy upon us, and incline our, etc.

Minister.

Remember that thou keep holy the Sabbath [9] day [10]. VI. days [11] shalt thou labour and do all that thou hast to do [12], but the seventh [13] day is the sabbath of the Lord thy God. In it thou shalt do no manner of work [14], thou and thy son and thy daughter, thy man servant, and thy maid-servant, thy cattle, and the stranger [15] that is within thy gates : for in six days the Lord made heaven and earth, the sea, and all that in them is, and rested the seventh day Wherefore the Lord blessed the seventh day [16], and hallowed it.

People.

Lord, have mercy upon us, and incline our. etc.

Minister.

Honour thy father and thy mother, that thy days may be long in [17] the land which the Lord thy God giveth thee.

---

[19] This, in eds. 1552 and all after, follows immediately after the Prayer. § 76, " Almighty God, unto whom all hearts be open. " See p. 214.

[20] In ed. 1604, " The Minister, " and so throughout.

[21] In Scotch ed., 1637, " unto thee. "

[22] In Scotch ed , 1637, " or any likeness. "

[23] In Scotch ed., 1637, " or that is in. "

[1] In two eds.. 1552, " nor; " in Scotch ed., 1637, " or that is in. "

[2] In one ed., 1559, " not now bow. "

[3] In Scotch ed., 1637, " down thyself. "

[4] In Scotch ed., 1637, " serve them. "

[5] In Scotch ed., 1637, " visiting the iniquity of; " in ed. 1662, " and visit the sins of.

[6] In Scotch ed., 1637, " shewing. "

[7] In Scotch ed., 1637, " of. "

[8] In Scotch ed., 1637, this response is abbreviated like the others. In ed. 1662, the responses are printed in full throughout.

[9] In one ed., 1559, " Sabboth. "

[10] In Scotch ed., 1637, " Remember the Sabbath-day to keep it holy. "

[11] In ed. 1604, and afterwards, " Six days. "

[12] In Scotch ed., 1637. " all thy work. "

[13] In eds. 1559, " VII. day. "

[14] In Scotch ed., 1637, " shalt not do any work. "

[15] In Scotch ed., 1637, " nor thy cattle, nor thy stranger. "

[16] In Scotch ed., 1637, " Sabbath day."

[17] In Scotch ed., 1637, " upon. "

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

. . . .

People.

Lord, have mercy upon us, and incline our, etc.

Minister.

Thou shalt do no murder [1].

People.

Lord, have mercy upon us, and incline [our,] etc.

Minister.

Thou shalt not commit adultery.

People.

Lord, have mercy upon us, and incline our, etc.

Minister.

Thou shalt not steal.

People.

Lord, have mercy upon us, [and incline our], etc.

Minister.

Thou shalt not bear false witness against thy neighbour.

People.

Lord, have mercy upon us, and incline our hearts to keep this law.

Minister.

Thou shalt not covet thy neighbour's house. Thou shalt not covet thy neighbour's wife, nor his servant, nor his maid [2], nor his ox, nor his ass, nor any thing that is his [3]

People.

Lord, have mercy upon us, and write all these thy laws in our hearts we beseech the.

Elizabeth, 1559.

§ 79. *Then shall the Priest* [4] ' *rehearse, etc.*

[Same as 1552.]

Minister.

God spake these words, etc.

[Same as 1552.]

James I. 1604.

§ 79. *Then shall the Priest rehearse, etc.*

[Same as 1552.]

The Minister.

God spake these words, etc.

[Same as 1552.]

Scotch Liturgy, 1637.

§ 79. *Then shall the Presbyter, turning to the People, rehearse distinctly all the* **TEN COMMANDMENTS**: *the People all the while kneeling and asking God's mercy for the transgression of every duty therein, either according to the letter or to the mystical importance of the said Commandment.*

God spake these words, etc.

[Same as 1552, except " Presbyter " instead of " Minister " throughout.]

Charles II. 1662.

§ 79. ¶ *Then shall the Priest, turning to the people, rehearse distinctly all the* **TEN COMMANDMENTS**; *and the people still kneeling, shall after every Commandment ask God mercy for their transgression thereof for the time past, and grace to keep the same for the time to come, as followeth.*

Minister.

GOD spake these words, etc.

[Same as 1552.]

---

[1] In one ed., 1552, and one ed., 1559, " shalt not do murder; " in Scotch ed., 1637, " shalt not kill; " in ed. 1662, " shalt do no murther. "

[2] In Scotch ed, 1637, " nor his man-servant, nor his maid-servant. "

[3] In Scotch ed., 1637, " is thy neighbour's. "

[4] In ed. 1578, " Minister. "

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

§ 80. *Then shall follow the Collect of the day. with one of these two Collects following, for the King* [23].

Priest. Let ut pray [1].

ALMIGHTY God, whose kingdom is everlasting, and power infinite, have mercy upon the whole congregation, and so rule the heart of thy chosen servant Edward the sixth, our king and governor, that he knowing whose minister he is) may above all things, seek thy honour and glory, and that we [2] his subjects (duly considering whose authority he hath) may faithfully serve, honour, and humbly obey him, in thee, and for thee, according to thy blessed word and ordinance: through Jesus Christ our Lord, who with thee, and the Holy Ghost, liveth and reigneth, ever one God, world without end. Amen.

Second Edw. VI. 1552.

§ 80. *Then shall follow the Collect of the day, with one of these two Collects following for the king: the Priest* [1] *standing up and saying.*

¶ Let us pray.

Priest. [3]

ALMIGHTY God, whose kingdom is everlasting, etc.

[Same as 1549.]

ALMIGHTY and everlasting God, we be taught, etc.

[Same 1549.]

§ 81. ¶ *Immediately after the Collects, the Priest shall read the Epistle, beginning thus.*

¶ The Epistle written in the Chapter of.

Elizabeth, 1559.

§ 80. *Then follow the Collet of the day, with one of these two Collects following for the Queen; etc.*

[Same 1552.]

ALMIGHTY God, whose kingdom, etc... thy chosen servant Elisabeth, our Queen and governor, that she, etc.

[Same as 1549, except "she" for "he" and "her" for "his" and "him" throughout.]

ALMIGHTY and everlasting God, etc... the heart of Elizabeth thy servant, our Queen and governor, that in all her, etc.

[Same as 1549, except "she" for "he," and "her" for "him."]

§ 81. *Immediately after the Collects, etc.*

[Same as 1552]

James I. 1604.

§ 80. *Then shall follow, etc.*

[Same as 1552.]

ALMIGHTY God, whose kingdom, etc... thy chosen servant James, etc.

[Same as 1549.]

ALMIGHTY and everlasting God, etc. heart of James thy servant, etc.

[Same as 1549.]

§ 81, *Immediately after the Collects, etc.*

[Same as 1552.]

---

[23] In ed. 1559, "the Queen."
[1] In one ed., 1549, "*Priest.* Let us pray" *omitted.*
[2] In ed. 1662, "we and all his."
[3] In ed. 1578, "Minister."

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Almighty and everlasting GOD, we be taught by thy holy word, that the hearts of Kings[4] are in thy rule and governance, and that thou dost dispose, and turn them as it seemeth best to thy godly wisdom : We humbly beseech thee so[5] to dispose and govern the heart of Edward the sixth, thy servant, our King and governor, that in all his thoughts, words, and works, he may ever seek thy honour and glory, and study to preserve thy people committed to his charge, in wealth, peace, and godliness : Grant this, O merciful Father, for thy dear Son's sake, Jesus Christ our Lord. Amen.

§ 81. *The Collects ended, the priest, or he that is appointed, shall read the Epistle, in a place assigned for the purpose, saying.*

The Epistle of Saint Paul, written in the — Chapter of —

Scotch Liturgy, 1637.

§ 80. *Then shall follow one of these two Collects for the King, and the Collect of the day, the Presbyter standing up and saying,*

Let us Pray.

Almighty God, whose kingdom is everlasting, and power infinite, have mercy upon thy holy Catholic Church : and in this particular Church in which we live so rule the heart of thy chosen servant Charles, etc.

[Same as 1549.]

Almighty and everlasting God, we be taught by, etc... heart of Charles thy servant, etc.

[Same as 1549.]

§ 81. *Immediately after the Collects, the Presbyter shall read the epistle, saying thus.* " The epistle [is] written in the chapter of at the verse. " *And when he hath done, he shall say,* " Here endeth the epistle. "

Charles II. 1662.

§ 80. ¶ *Then shall follow one of these two Collects for the King, the Priest standing as before, and saying.*

Let us pray.

Almighty God whose kingdom is everlasting, and power infinite : have mercy upon the whole Church, and so rule the heart of thy chosen servant Charles, etc.

[The same as 1549].

¶ *Or,*

Almighty and everlasting God, we are taught by, etc... the heart of Charles thy servant, etc.

[The same as 1549.]

¶ *Then shall be said the Collect of the day.*

§ 81. *And immediately after the Collect the Priest shall read the Epistle, saying,* The Epistle [*or,* The portion of Scripture appointed for the Epistle] is written in the —— Chapter of —— beginning at the —— verse.

---

[4] In one ed., 1559, " Princes. "
[5] In one ed., 1549, " so " *omitted.*

(*A suivre.*)

Le Directeur-Gérant : Fernand Portal.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN